

LES SIGNES DES TEMPS

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Math. 24 : 33.

VOLUME 1.

BALE (SUISSE), NOVEMBRE 1876.

NUMÉRO 5.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième jour.

COMITÉ
J. N. Andrews,
Albert Vailloumier,
de la Société: J. E. Dietschy

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser: Bureau des „SIGNES DES TEMPS“,
Bale (Suisse).

COMBAT, VICTOIRE.

Levons-nous, frères! levons-nous,
Car voici notre maître:
Voici Jésus, voici l'Époux!
Bientôt il va paraître.

Avec les siens il vient régner
Et délivrer l'Église;
Bientôt il va la couronner
De la gloire promise.

Ne crains donc tout petit troupeau,
Toi que chérit le Père;
Que toujours la croix de l'Agneau
Soit ta seule bannière.

Lorsque le monde est contre toi,
Ses mépris sont ta gloire;
L'amour, l'espérance et la foi
Te donnent la victoire.

Gloire à Jésus-Christ, mon Sauveur!
C'est en lui que j'espère.
Heureux celui qui dans son cœur
L'adore et le révère.

Psautier pour la Suisse romande.

LE SANCTUAIRE DE LA BIBLE.

Le huitième chapitre de Daniel est une prophétie très-intéressante; car il donne l'histoire prophétique du monde depuis l'élevation de l'empire des Perses jusqu'à la destruction de tous les royaumes terrestres par le Dieu du ciel. La succession des empires terrestres fut présentée au prophète sous les symboles d'un béliér, d'un bouc, et d'une petite corne qui devint excessivement grande. Et quand ces choses lui furent montrées, l'ange Gabriel lui dit que le béliér représentait le royaume des Mèdes et des Perses, et que le bouc était le roi de Javan, la Grèce. Versets 19, 20. Et quoique la corne qui devint excessivement grande ne soit pas désignée par un nom, elle est cependant identifiée par plusieurs faits décisifs, parmi lesquels se trouvent ceux-ci: Elle devait détruire le peuple de Dieu, et mettre à mort le Seigneur des seigneurs. Versets 23—25. Ces faits montrent que le pouvoir en question est l'empire romain.

Lorsque Daniel vit ces symboles, qui représentaient les grands empires qui devaient paraître, il apprit quelle serait la durée de sa vision. Car il entendit Gabriel dire à Micaël: « Jusques à quand durera cette vision touchant le sacrifice continué, et touchant le crime qui cause la désolation, pour livrer le sanctuaire et l'armée à être foulés? Il recut aussi de Micaël cette réponse à la demande de Gabriel: « Jusques à deux mille trois cents soirs et matins (jours); après quoi le sanctuaire sera purifié. » Versets 13, 14.

Maintenant il est clair que cette période de deux mille trois cents jours ne doit pas être prise dans un sens littéral; car alors elle ne renfermerait pas tout à fait sept ans, et n'embrasserait qu'une petite partie de la durée de l'un des trois grands empires de cette vision. Mais nous devons nous rappeler que dans cette vision les grands empires de ce monde sont représentés par des symboles, et qu'ils sont ainsi donnés dans un plan qui les présente distinctement devant les yeux de l'observateur. Il est donc nécessaire que le temps soit donné dans un plan qui corresponde à ceci, pour éviter de tomber dans une absurdité. Car l'empire perse, l'empire grec et l'empire romain ont, dans leur ensemble, occupé une période dépassant deux mille ans. Or si, lorsque ces empires furent représentés par des bêtes, le temps qu'ils devaient exister eût été donné en années, nous aurions des bêtes qui ont vécu au moins mille ans! Ceci serait absurde. Mais ce n'est pas une ab-

surdité de représenter qu'elles ont vécu et agi durant ce nombre de jours.

Les jours doivent donc représenter des périodes de temps plus longues que des jours ordinaires. Si nous comparons des choses spirituelles à celles qui sont spirituelles, nous trouverons la clef pour interpréter ces jours. Car les divers écrivains inspirés furent tous conduits par le même Esprit de vérité. Ils étaient comme autant d'ouvriers occupés à bâtir un temple. Si nous pouvons trouver la règle qui gouverne un de ces écrivains, nous trouverons que la même règle gouvernera tous les autres dans les mêmes circonstances. Or Dieu a donné cette règle à Ezéchiel dans l'interprétation des symboles de sa propre vision. « Je t'ai assigné un jour pour un an. » Ezéch. 4 : 6. Nous trouverons dans l'explication de cette vision de Daniel par Gabriel, donnée au neuvième chapitre, que les jours dans la prophétie de Daniel sont pris pour des années.

La période de deux mille trois cents jours fut certainement donnée pour le bénéfice du peuple de Dieu. Mais elle ne lui sera d'aucun profit à moins qu'il ne puisse la comprendre. Nous avons vu que c'est une période de deux mille trois cents ans. Mais si nous ne savons pas où cette période commence, nous ne serons pas plus intelligents parce qu'elle nous est donnée dans la prophétie de Daniel. Mais un grand événement doit avoir lieu à la fin de cette période, et c'était le dessein de Dieu de donner à son peuple de comprendre le temps. Cet événement est appelé la purification du sanctuaire. Nous trouverons ce sujet très-intéressant lorsque nous en viendrons à examiner la Bible pour voir ce qu'elle enseigne touchant le sanctuaire et sa purification.

Mais la date de cette grande période n'est point donnée dans le huitième chapitre de Daniel. Cependant dans ce chapitre un commandement est donné par Micaël en ces termes: « Gabriel, fais entendre la vision à cet homme-là. » Verset 16. Néanmoins au verset 27 Daniel nous dit qu'il était « tout étonné de la vision; mais il n'y eut personne qui l'entendit (ou la comprit). En lui expliquant cette vision, l'ange lui annonça la destruction des puissants et du peuple des saints, et la mort cruelle du fils de Dieu. Le prophète n'en put pas endurer davantage, car il fut tout défilé et malade pendant quelques jours; de sorte que Gabriel garda le reste de l'explication pour une autre fois.

Mais dans le neuvième chapitre nous trouvons Daniel suppliant Dieu avec instance à l'égard du sanctuaire. Versets 3, 17. Il semble avoir associé sa propre vision touchant le sanctuaire avec celle de la désolation du temple à Jérusalem. Verset 2. Son esprit était occupé du temps. Il savait qu'il était arrivé à la fin des soixante-dix années mentionnées dans la prophétie de Jérémie, et évidemment il étudiait soigneusement cette période, ainsi que celle qui, selon Micaël, marquait la purification du sanctuaire. Il lui était alors nécessaire de comprendre le calcul de la grande période qui lui avait été révélée dans sa vision du huitième chapitre.

Et ainsi comme il présentait une ardent prière à Dieu pour le peuple de Dieu et pour son sanctuaire, l'ange Gabriel le toucha, disant: « Je suis sorti maintenant pour te faire entendre une chose digne d'être entendue. » Verset 22. Et appelant son attention sur la vision qu'il avait en ordre de lui expliquer, il dit: « Entends donc la parole, et entends la vision. » Verset 23, comparez avec chapitre 8 : 46.

Là-dessus il donne à Daniel la clef par le moyen de laquelle on peut comprendre le calcul de la grande période. « Il y a septante semaines, dit-il, déterminées sur ton peuple, et sur ta sainte ville, » etc. Verset 24. Le mot *déterminées* n'exprime pas le sens complet du terme hébreu employé par l'ange. Le mot employé par l'ange veut dire « retranché. » Les traducteurs ne saisissent pas l'application d'un tel mot dans ce passage; car ils ne firent pas attention au fait que le neuvième chapitre est la clef du huitième, et ainsi ils ne pensèrent point à la longue période du huitième chapitre. Ils ne pouvaient donc

pas comprendre comment les soixante-dix semaines pouvaient être retranchées, et ainsi ils ont laissé le sens littéral, et ont dit que soixante-dix semaines sont « déterminées » ou arrêtées, sur ton peuple, et sur ta sainte ville. Mais quant au prophète, le cas était différent. L'ange lui avait commandé d'entendre « la vision. » Et quand il lui fut dit que soixante-dix semaines étaient retranchées, il ne pouvait y avoir rien de plus naturel pour lui que de penser à la longue période qui lui fut révélée sans date dans cette vision. Cette courte période retranchée de la longue période, nous donne la clef du calcul de celle dont elle est retranchée. Quand nous aurons trouvé la date des soixante-dix semaines, nous aurons aussi trouvé le point d'où nous pourrions compter les deux mille trois cents jours. Et c'est cette date que l'ange va maintenant nous donner.

« Tu sauras donc, et tu entendras, » dit Gabriel, « que depuis la sortie de la parole portant qu'on s'en retourne, et qu'on rebâtisse Jérusalem, jusques au Christ le conducteur, il y a sept semaines et soixante-dix semaines. » Verset 25. La parole ou le commandement (Trad. anglaise), touchant la restauration de Jérusalem qui était alors en ruines, est l'événement qui marque le commencement de cette période. Cyrus donna aux Juifs la permission de retourner et de rebâtir le temple, mais il ne dit rien touchant la ville. Esdras 1. Darius renouvela ce décret quand les Juifs furent retardés dans leur œuvre par leurs ennemis, et il fournit les moyens de couvrir les dépenses pour l'achèvement du temple. Esdras 6. Mais Artaxerxès ajouta à l'œuvre de Cyrus et de Darius, la pleine restauration de la ville dans ses anciens privilèges et le rétablissement de la loi de Dieu dans la ville; et il autorisa la reconstruction des murailles. Esdras 7 : 11—26; 9 : 9. Le commandement est le commandement prophétique du Dieu du ciel (Esa. 44 : 26—28; 45 : 13), et il fut mis en exécution par Cyrus, Darius, et Artaxerxès, dont les actes successifs sont reconnus comme l'établissement légal de ce commandement par l'autorité de l'empire persan. Esdras 6 : 14.

Le décret d'Artaxerxès, qui marque la mise en exécution du commandement, fut fait en l'année 457 av. J.-C. (voyez les parallèles d'Esdras 7, trad. anglaise.) Cette date a été établie par le témoignage infaillible de plusieurs écrivains. En comptant de cette date, soixante-neuf semaines, ou 483 jours prophétiques, nous parvenons au Messie, c'est-à-dire au Christ. Cette période fut accomplie précisément en 483 ans. Ceci prouve que nous n'avons pas commis une faute en prenant les jours de Daniel pour des années, et en fixant leur date en l'an 457 av. J.-C.

Ce fut dans l'automne de l'année 27 de l'ère chrétienne, et exactement 483 ans après la mise en exécution du commandement en 457 av. J.-C. que notre Seigneur commença son ministère. Et voici l'annonce qu'il fit alors: « LE TEMPS EST ACCOMPLI. » Marc 4 : 15. Par ces paroles il faisait allusion aux soixante-neuf semaines qui marquent le commencement de son ministère, et il annonçait l'accomplissement de cette période. Car la période ne s'étend pas seulement jusqu'à la naissance du Sauveur, mais jusqu'à l'acte par lequel il fut oint, qui eut lieu à son baptême; car le mot Messie, ainsi que le mot Christ, signifie l'Oint. Voyez Jean 1 : 41; Actes 10 : 37, 38; Luc 3 : 21, 22; 4 : 14—21.

Les soixante-neuf semaines furent donc terminées au commencement du ministère de notre Seigneur, en l'automne de l'an 27. Des soixante-dix semaines, il en restait encore une pendant laquelle l'alliance devait être confirmée avec plusieurs. Dan. 9 : 27. Et à la moitié de cette semaine, le sacrifice et l'oblation devaient cesser. Ceci doit signifier que Christ devait ôter ces choses en devenant lui-même le grand sacrifice qu'elles préfiguraient. Hébr. 10 : 1—13; Col. 2 : 14—17. Et ainsi notre Seigneur prêcha durant trois ans et demi, jusqu'au printemps de l'an 31 où il fut crucifié pour les péchés du monde. Le Dr. Hales, un des chronologistes les plus distingués, établit cette date par des preu-

ves conclusives. Voyez son Analyse de chronologie, seconde édition, Vol. I, pp. 94—100. Il restait de la période qui fut spécialement assignée aux Juifs trois jours et demi prophétiques pour compléter les soixante-dix semaines. La fin de cette période en 34, marque la conclusion de l'œuvre spéciale pour les Juifs et le commencement de l'œuvre pour les Gentils, par la conversion de Saul, l'apôtre des Gentils. Actes 26 : 45—47. C'est alors que se sont terminées les soixante-dix semaines qui furent retranchées des 2300 jours. Ces 490 jours étant achevés, il reste 1810 jours pour nous amener à la purification du sanctuaire. Comme les 490 jours se sont terminés dans l'automne de l'an 34, les 1810 jours qui restent se sont terminés en 1844.

Dans le grand réveil adventiste sous la prédication de William Miller et de ses associés, il fut clairement démontré que les 2300 jours se termineraient en 1844. M. Miller croyait que le sanctuaire qui devait être purifié était notre terre. Il ne trouva dans la Bible aucun témoignage qui prouve que la terre est le sanctuaire, mais il trouva que la terre doit être purifiée par le feu (2 Pier. 3 : 7—13), et ainsi il conclut que c'était la terre que Micaël avait déclaré devoir être purifiée à la fin des 2300 jours. Et de là il conclut encore que cette période fut donnée pour marquer le temps de la venue de Christ. Et comme il était assez évident d'après les grandes chaînes prophétiques de Daniel et de l'Apocalypse, et d'après les signes du temps, que la venue de Christ était à la porte, le temps fut préché de même que les signes, avec force et grande solennité.

Mais quoiqu'il pouvait être clairement démontré que les 2300 jours se terminaient en 1844, cependant les adventistes subirent un grand désappointement. La fin des 2300 jours n'était pas le temps arrêté de Dieu pour la venue de Christ ou pour la conflagration de notre terre. Mais le grand désappointement des adventistes s'établit la nécessité d'étudier soigneusement deux questions importantes :

1^o Qu'est-ce que le sanctuaire?
2^o Qu'entendons-nous par la purification du sanctuaire?

Le fait que la purification du sanctuaire est un événement que le prophète place à la conclusion d'une des grandes chaînes prophétiques de Daniel, montre que c'est un événement qui devrait intéresser le genre humain. Et comme nous vivons dans un temps où il est démontré que les 2300 jours sont dans le passé, il nous importe beaucoup de comprendre la nature de l'œuvre appelée la purification du sanctuaire.

La Bible traite largement le sujet du sanctuaire, et nous ne manquons pas d'être profondément intéressés dans ce sujet, si nous lui donnons l'attention qu'il mérite. Voici la doctrine biblique du sanctuaire : Le sanctuaire est la place où le Souverain Sacrificateur se tient pour offrir, devant Dieu, le sang pour les péchés de ceux qui viennent à Dieu par lui. L'objet principal dans le sanctuaire est l'arche qui contient la loi de Dieu que l'homme a transgressée. Le couvercle de cette arche est appelé le propitiatoire, ou siège de miséricorde, parce que lorsque le Souverain Sacrificateur faisait l'aspersion du sang de l'offrande pour le péché sur ce couvercle, la miséricorde était accordée à ceux qui avaient violé la loi qui était sous ce couvercle, à condition qu'ils associassent à l'œuvre du sacrifice la repentance et la foi. Enfin, l'œuvre de la purification du sanctuaire était accomplie par le Souverain Sacrificateur, lorsque, par le sang, il ôta les péchés du peuple du sanctuaire, dans lequel ils avaient été portés par le ministère des sacrificateurs devant Dieu. Nous appelons maintenant votre attention sur le témoignage de la Bible concernant le sanctuaire.

1^o Il y a deux alliances; la première ou ancienne alliance s'étend depuis l'époque de Moïse jusqu'à la mort de Christ; la seconde ou nouvelle alliance commença à la mort de Christ et continue jusqu'à la consommation. Gal. 4 : 24—26; Hébr. 8 : 7—13; Luc 22 : 20.

2° La première alliance avait un sanctuaire, qui était le tabernacle érigé par Moïse. Hébr. 9 : 1-7.

3° La nouvelle alliance a un sanctuaire qui est le temple de Dieu dans le ciel, dans lequel notre Souverain Sacrificateur est entré lorsqu'il est monté au ciel. Hébr. 8 : 1-5.

4° Quand Moïse bâtit le tabernacle, Dieu lui commanda de le faire selon le modèle qui lui avait été montré, et ce modèle doit avoir été une représentation du temple de Dieu dans le ciel ; car les Écritures enseignent que le sanctuaire terrestre est le modèle du sanctuaire céleste. Ex. 25 : 9, 40 ; Hébr. 8 : 5 ; 9 : 23.

5° Le sanctuaire terrestre comprenait deux lieux saints. Le premier de ces lieux contenait la table des pains de proposition, le chandelier avec sept lampes, et l'autel d'or sur lequel on offrait de l'encens ; et le second contenait l'arche du témoignage de Dieu avec les tables sur lesquelles les dix commandements étaient écrits par le doigt de Dieu, et au-dessus desquelles était le propitiatoire, et les chérubins de gloire, qui faisaient ombre sur le propitiatoire. Ex. 40 : 18-28 ; Hébr. 9 : 1-5.

6° Le temple de Dieu dans le ciel est traité par les écrivains sacrés non seulement comme étant l'original d'après lequel le sanctuaire terrestre fut construit (Hébr. 9 : 23, 24 ; 1 Chron. 28 : 11, 12, 19), mais encore, comme étant un édifice qui consistait en lieux saints, pluriel. Voyez Hébr. 8 : 2 ; 9 : 8, 12, 24 ; 10 : 19. Dans chacun de ces versets l'original est *lieux saints*, pluriel, et avec l'original s'accordent plusieurs traductions.

Si nous exceptons quelques cas où il s'agit du figuré, le mot sanctuaire dans la Bible a rapport à la place où le Souverain Sacrificateur officie devant Dieu pour les péchés du peuple. C'était d'abord le tabernacle érigé par Moïse ; ensuite c'était le temple bâti par Salomon, qui était un édifice plus glorieux que le tabernacle, quoique, comme lui, il eût deux lieux saints. Et quand les sacrifices typiques cessèrent à la mort de Christ, lequel est la vraie offrande pour le péché, le sanctuaire terrestre (ou les lieux saints) a cessé d'être le centre du culte de Dieu, et Christ comme Souverain Sacrificateur, est entré dans le temple de Dieu dans les cieux, où il est le ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle que le Seigneur a dressé, et non pas les hommes. Le temple de Dieu dans le ciel est le sanctuaire du haut duquel, selon le Psalmiste, l'Éternel regarda la terre (Ps. 102 : 19), et dont Jérémie parle comme étant le lieu où se trouve le trône de Dieu. Jér. 17 : 12 ; Apoc. 16 : 17.

Le ministère dans le sanctuaire terrestre ne pouvait pas ôter les péchés, car sous ce ministère on n'avait que le sang des bêtes à offrir. Hébr. 10 : 4. Il fut établi dans le but d'instruire les hommes concernant l'œuvre de Christ, et de les encourager à regarder en avant vers cette œuvre. C'était une ombre, ou représentation, du service de Christ dans le sanctuaire de Dieu dans le ciel. Hébr. 8 : 5 ; 10 : 4 ; Col. 2 : 17. Une année était requise pour accomplir le service dans le sanctuaire terrestre, et à la fin de l'année, le sanctuaire était purifié. Ce service était répété chaque année, même comme l'ombre était renouvelée chaque jour. Mais le ministère de Christ qui fait cette ombre accomplit chaque partie de l'œuvre une seule fois, et il n'est point répété. Nous trouverons donc l'étude du service dans le sanctuaire terrestre pleine d'instruction relativement à l'œuvre de Christ dans le sanctuaire de Dieu dans le ciel.

Le ministère dans le premier appartement occupait toute l'année, excepté un jour, qui était employé au service dans le second appartement, ou lieu très-saint, pour achever le service qui avait été commencé dans le premier appartement. Le service dans le premier appartement se faisait ainsi : Quand un homme se repentait de son péché, il amenait une offrande pour son péché au sacrificateur à la porte du sanctuaire. Alors il confessait son péché au sacrificateur, et mettait sa main sur la tête de son offrande pour indiquer que son péché était transféré de lui à son offrande. Ensuite la victime était immolée à cause du péché qui lui avait été ainsi transféré, et le sang, représentant la vie de la victime, était pris par le sacrificateur, et était porté dans le sanctuaire, où le sacrificateur en faisait asperger devant Dieu. Par cet acte la vie d'une victime innocente était offerte à la place de celui qui avait transgressé la loi de Dieu. C'était la transmission des péchés du pécheur repentant au sanctuaire de Dieu. Voyez Lévi. 4. C'était la partie la

plus importante de l'œuvre dans le premier appartement, et c'est ainsi que les péchés des pénitents étaient transférés au tabernacle.

Au dixième jour du septième mois, qui était appelé le jour des propitiations, le ministre était transféré au second appartement, ou lieu très-saint. Lévi. 16 ; Hébr. 9 : 3, 7. Ce jour-là le souverain sacrificateur, par la direction de Dieu, faisait amener deux boucs à la porte du sanctuaire. Il jetait le sort sur ces boucs. L'un devait être pour l'Éternel, l'autre pour Hazazel. Alors il immolait le bouc sur lequel le sort était tombé pour l'Éternel, et en prenant le sang pour le présenter devant l'Éternel dans le lieu très-saint, comme une offrande pour le péché, et pour en faire asperger devant le propitiatoire. Cette œuvre avait pour but de faire expiation pour le peuple, et de purifier le sanctuaire des péchés du peuple de Dieu. Lévi. 16 : 45-19.

Le sanctuaire étant purifié, le souverain sacrificateur sortait du sanctuaire, et avait fait amener l'autre bouc, qui était pour Hazazel, il posait ses deux mains sur la tête de ce bouc, et confessait sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes leurs fautes. Il mettait ces péchés sur la tête du bouc, et l'envoyait au désert par un homme exprès. Et il est dit que « le bouc portera sur soi toutes leurs iniquités dans une terre inhabitable. » Versets 20-22.

L'œuvre du souverain sacrificateur au jour des propitiations avait pour but de compléter le service qui n'avait été fait qu'en partie dans le premier appartement. Par le service dans cet appartement, les péchés avaient été transférés au sanctuaire par le moyen du sang de l'offrande pour le péché. Par l'œuvre dans le second appartement, le sanctuaire était purifié, et les péchés du peuple étaient effacés. Telle était l'œuvre qui se faisait dans le sanctuaire terrestre, et telle était la purification du sanctuaire, d'après le modèle et l'ombre des choses célestes.

Le sanctuaire terrestre n'était que l'image du sanctuaire dans le ciel. Hébr. 8 et 9. Le terrestre et ces services appartenaient seulement à la première alliance. Hébr. 9 : 1. Trad. anglaise. Avec l'introduction de la nouvelle alliance est venu le vrai sanctuaire de Dieu, le tabernacle que le Seigneur a dressé, et non pas les hommes. Hébr. 8 : 1, 2. Tandis que le premier tabernacle était debout, le chemin des lieux saints du temple céleste n'était pas encore manifesté. Hébr. 9 : 8. Mais quand notre Seigneur est monté en haut, il est devenu un Souverain Sacrificateur, et, avec son propre sang, il est entré dans le temple de Dieu. Versets 11, 12. L'ordre de son ministère est clairement indiqué par le service dans les deux appartements du sanctuaire terrestre. Hébr. 8 : 5 ; 9 : 8-12 ; 10 : 1. Et nous pouvons suivre dans le Nouveau Testament le ministère de Christ dans les deux appartements du temple qui est aux cieux.

Ainsi, lorsque Jean regarda dans le temple de Dieu dans le ciel, il vit le Père assis sur le trône, et il avait devant le trône sept lampes de feu ardentes. Apoc. 4. Il vit aussi dans cette place le Fils de Dieu. Apoc. 5. Devant le trône se trouvait aussi l'autel d'or pour l'encens. Apoc. 8 : 3. Ces choses désignent clairement le premier appartement du sanctuaire céleste, et montre que c'est la place où notre Seigneur a commencé son ministère comme notre Souverain Sacrificateur.

Mais il y aura un temps où son ministère s'exercera dans le second appartement. Ce temps est désigné par ce que Jean dit des événements qui arriveront sous la septième trompette : « Alors le temple de Dieu fut ouvert au ciel et l'arche de son alliance fut vue dans son temple. » Apoc. 14 : 19. L'arche indique le second appartement comme les sept lampes et l'autel de l'encens indiquent le premier. Donc le second appartement est ouvert sous le septième ange, et les jours (ou années) où cet ange commencera à faire entendre sa voix, constitueront la période dans laquelle le mystère de Dieu, ou l'œuvre de l'Évangile pour l'homme déchu, sera consommée. Apoc. 10 : 7 ; Eph. 3 : 4-6. Il est donc certain que comme il y avait un temps chaque année assigné à la conclusion du service dans l'image et l'ombre des choses célestes, et ainsi il y aura une telle période pour la conclusion du ministère de Christ, où notre Souverain Sacrificateur finira l'œuvre de son sacerdoce une seule fois ; et comme cette œuvre sous l'ancienne alliance avait lieu dans le second appartement, de même sous la nouvelle alliance elle aura son accomplissement au dedans du second voile et près de l'arche des dix commandements. L'œu-

vre dans le second appartement du sanctuaire terrestre ne représente donc pas l'œuvre de notre Souverain Sacrificateur, dans toute la dispensation évangélique, mais seulement cette partie de son œuvre qui a rapport à la consommation du mystère de Dieu.

Le service dans le second appartement était la purification du sanctuaire, et il était fait par le Souverain Sacrificateur avec du sang, et quand il était accompli les péchés du peuple étaient effacés. C'était donc un événement de la plus grande importance pour le peuple de Dieu. Le sanctuaire céleste doit être purifié pour la même raison pour laquelle le sanctuaire terrestre était purifié. C'est ce que Paul certifie dans Hébr. 9 : 23. La prophétie de Daniel nous montre que le sanctuaire de Dieu doit être purifié dans les derniers jours de la dispensation de la nouvelle alliance. Le sanctuaire de la nouvelle alliance est dans le ciel. Hébr. 8 : 1, 2. D'après Paul, ce sanctuaire céleste doit être purifié. Hébr. 9 : 23. Le temps marqué pour sa purification est déterminé par Jean comme étant le temps où le temple de Dieu est ouvert dans le ciel, et où le mystère de Dieu est consommé. Apoc. 11 : 19 ; 10 : 7. La purification du sanctuaire est l'œuvre par laquelle les péchés du peuple de Dieu, qui avaient été transmis au sanctuaire par le Souverain Sacrificateur, sont ôtés du sanctuaire, et sont effacés du registre dans le ciel, avant d'être placés sur la tête du bouc émissaire, ou le bouc pour Hazazel.

Or Hazazel dans l'original, ou bouc émissaire dans quelques traductions, ne peut signifier ici autre chose que Satan. Car il n'y a que Satan, auteur du péché, qui puisse recevoir les péchés des justes après que le Souverain Sacrificateur a fini son œuvre dans le sanctuaire. Les anciens entendaient que le mot Hazazel signifie Satan. Donc l'action d'envoyer le bouc dans une terre inhabitable représente le fait que Satan, à la conclusion de l'œuvre de Christ comme sacrificateur, sera jeté dans l'Abîme. Apoc. 20.

L'acte de fouler le sanctuaire ne doit pas être pris dans un sens littéral. Le sanctuaire est foulé aux pieds de la même manière dont le Fils de Dieu, ministre du sanctuaire est foulé aux pieds. Hébr. 10 : 29.

Mais est-ce bien vrai que la vision de Daniel traite du sanctuaire céleste ? Nous savons que le sanctuaire terrestre, tel qu'il fut compris par Daniel, était le temple de Dieu. Dan. 9 : 17, 26. Les vues de Daniel sont en parfaite harmonie avec celles de Paul dans Hébr. 9 : 1-5. Et devons-nous entendre que toute la période des 2300 jours appartenait au temple dans l'ancienne Jérusalem ? Telle est la croyance de quelques-uns ; cependant cette croyance n'est pas du tout en harmonie avec le témoignage de Gabriel. Il ne se peut faire que toute la période des 2300 jours appartienne à l'ancienne Jérusalem ; car Gabriel dit : « Il y a septante semaines déterminées sur ton peuple et sur ta sainte ville. » Dan. 9 : 24. Une traduction littérale de ce passage se lirait ainsi : « Il y a septante semaines de retranchées sur ton peuple et sur ta sainte ville. » Ainsi nous avons la plus haute autorité pour dire que seulement 490 jours des 2300 jours appartiennent au sanctuaire terrestre. Et c'est un fait digne d'être observé que la transition réelle du sanctuaire terrestre à celui de la nouvelle alliance, c'est-à-dire au sanctuaire céleste, doit avoir lieu près de la fin des 490 jours.

Et ceci n'est pas tout. Il est évident que Gabriel parle du sanctuaire céleste ; car d'après l'hébreu et la traduction anglaise, le dernier événement mentionné comme devant avoir lieu dans la période des septante semaines, c'est l'acte d'ouvrir le lieu très-saint. Ici il ne s'agit pas de Christ, mais du sanctuaire de Dieu. Ce n'est pas le sanctuaire terrestre ; car c'est alors que ce sanctuaire fut abandonné de Dieu. (Math. 23 : 38) et qu'il fut mis de côté avec tout le système typique. L'acte d'ouvrir le sanctuaire était ce qui préparait la voie pour le service dans le sanctuaire. Lévi. 8 : 10. Le ministère dans le sanctuaire terrestre était alors fini, et le service dans le sanctuaire céleste allait commencer. Donc le sanctuaire qui fut oint alors, était celui qui précisément à cette époque prit la place du sanctuaire terrestre. C'est le temple de Dieu dans le ciel que Gabriel présente ainsi à la vue de Daniel. Les 2300 jours renferment donc la période finale du sanctuaire terrestre, et une grande période de l'histoire du ministère dans le sanctuaire de la nouvelle alliance. Ils se terminent dans les derniers jours de la dispensation de la nouvelle alliance, et la purification du sanctuaire

est la consommation de l'œuvre de notre Souverain Sacrificateur dans le sanctuaire.

Maintenant nous examinerons brièvement la nature de cette œuvre. L'œuvre du jugement est divisé en deux parties. La première est le jugement *investigateur*, qui a lieu dans le sanctuaire céleste, lorsque Dieu le Père est assis en jugement. La seconde partie est l'*exécution* du jugement, laquelle est assignée entièrement à Christ, qui reviendra pour accomplir cette œuvre. Jean 5 : 22-27 ; Jude 14, 15. C'est pendant que le jugement investigateur est en session que la purification du sanctuaire a lieu. Or pour mieux dire, la purification du sanctuaire et le jugement investigateur sont identiques.

Cette partie du jugement est décrite dans Daniel 7 : 9-14. Dieu le Père s'assied sur le trône du jugement. Ceux qui se tiennent devant le Père sont les anges. Comparez Apoc. 5 : 14 ; Dan. 7 : 9-14. Ceci n'a pas lieu sur la terre, car le Père ne vient pas sur notre terre. C'est avant le second avènement de Christ, car Christ reviendra comme roi assis sur son trône. (Math. 25 : 31, 34 ; Luc 19 : 12, 15 ; 2 Tim. 4 : 1), mais ce tribunal du Père sera le lieu même où Christ sera couronné roi. Dan. 7 : 13, 14. C'est le temps et la place où notre Seigneur terminera l'œuvre de son office comme sacrificateur. Par conséquent l'œuvre en question sera accomplie dans le second appartement du sanctuaire dans le ciel. Apoc. 10 : 7 ; 11 : 15, 18, 19.

Quand le Sauveur viendra, il donnera l'immortalité aux justes morts. 1 Cor. 15 : 23, 51-55 ; 1 Thess. 4 : 15-17. Le reste des morts sera laissé jusqu'à la résurrection des injustes. Apoc. 20. Mais ceux qui seront ainsi rendus immortels, devront avoir été jugés dignes de ce grand salut. Luc 20 : 35. Il aura pour y avoir aucun examen après la résurrection des justes pour déterminer s'ils seront sauvés ou perdus, car ils seront mis en possession de la vie éternelle au moment même où la trompette sonnera. Et il en sera ainsi des justes qui seront alors en vie. Ils seront rendus immortels au même instant où les saints morts revêtiront l'immortalité. 1 Thess. 4 : 15-17. Ceux-ci auront d'abord été jugés dignes de ce grand salut (Luc 24 : 36), et ils ne seront jamais examinés après cela dans le but de déterminer ce point. La décision de la question, qui aura la vie éternelle, aura donc été faite quand Christ descendra du ciel pour exécuter le jugement.

Les livres seront examinés avant la délivrance des saints. Dan. 12 : 1. L'acte d'ouvrir les livres est mentionné dans Dan. 7 : 9, 10. Le livre de vie montre qui sont ceux qui se sont engagés dans le service de Dieu. Luc 10 : 20 ; Phil. 4 : 3. Le livre de mémoire de Dieu, (Mal. 3 : 16), montre leur fidélité dans sa cause, et donne le moyen de déterminer s'ils ont remporté la victoire. D'autres livres contiennent les registres des mauvaises actions des hommes. Apoc. 20 : 12, 13.

Comme l'objet de cette œuvre finale dans le sanctuaire est de déterminer qui sont ceux qui sont dignes de la vie éternelle, aucun cas ne viendra devant ce tribunal, excepté les cas de ceux dont les noms ont été écrits dans le livre de vie. Tous les autres sont exclus de cet examen, parce qu'ils n'ont jamais pris part à l'œuvre propitiatoire de Christ. L'examen décidera lesquels ont vaincu leurs péchés, et ce sont ceux dont les péchés seront effacés du registre, et dont les noms seront retenus dans le livre de vie. Il décidera aussi qui sont ceux qui n'ont point vaincu ; et les noms de ceux-ci seront effacés du livre de vie (Apoc. 3 : 5), mais leurs péchés seront retenus dans le registre, et ils recevront leur rétribution à la restitution de condamnation.

Les justes ont besoin d'un Souverain Sacrificateur jusqu'à ce que leurs péchés soient effacés, et leurs péchés ne pourront point être effacés avant le jugement ; car Dieu a arrêté d'amener « toute œuvre en jugement, ... soit bien, soit mal. » Eccl. 12 : 15, 16 ; 3 : 17. Il est certain que Dieu ne pourra point amener de registre sur les péchés de son peuple en jugement lorsque l'œuvre d'effacer ces péchés sera faite. Donc l'œuvre d'effacer les péchés sera la dernière œuvre de notre Souverain Sacrificateur, laquelle sera accomplie lorsque chacun des fidèles en aura été jugé digne par le Père, lorsque le Souverain Sacrificateur aura montré par le livre de mémoire de Dieu, qui a réellement vaincu. L'acte d'effacer les péchés (Actes 3 : 19) est donc la grande œuvre finale de Christ comme Souverain Sacrificateur. Cette œuvre étant une œuvre individuelle, elle commencera par la première génération des justes et finira par la dernière, par ceux qui seront en vie à

la venue de Christ. C'est alors que le temps des morts sera venu pour être jugés. Apoc. 11 : 18, 19. Le premier ange d'Apoc. 14 annonce aux habitants de la terre que l'heure du jugement est venue. Versets 6, 7. Les vivants sont encore dans la période d'épreuve quand cette annonce solennelle est faite au genre humain.

La proclamation du troisième ange, qui a lieu tandis que Christ achève son œuvre dans le sanctuaire, est de nature à préparer les vivants pour la décision du jugement. Lorsque nous serons parvenus au cas des vivants dans le jugement, le temps d'épreuve se terminera pour toujours. Le décret suivant sera proclamé du trône de Dieu : « Que celui qui est injuste, soit injuste encore ;... et que celui qui est juste soit plus juste encore, » ou soit juste encore. Trad. anglaise. Apoc. 22 : 11. Les péchés des vainqueurs ayant été effacés, et le sanctuaire ayant été purifié, il ne sera plus besoin du Fils de Dieu comme Souverain Sacrificateur. Il renoncera donc à cet office pour toujours et deviendra roi pour la délivrance et la glorification de son peuple, et pour la destruction de tous les transgresseurs. Dan. 7 : 13, 14. Lorsque l'œuvre dans le sanctuaire sera achevée, Satan, auteur du péché, recevra le terrible fardeau du péché, et il portera ce fardeau dans l'étagé de feu.

Pour nous, qui vivons au temps où Christ est occupé à achever son œuvre comme sacrificateur, il est très-essentiel de comprendre la nature de cette œuvre importante, et de marcher tellement dans la lumière que nous participions au grand salut que Christ nous a procuré, et qu'il accordera à son peuple quand il viendra.

PENSÉES SUR LA VIE CHRÉTIENNE

Chers frères et sœurs ! Crovons-nous de tout notre cœur que Christ doit bientôt venir, et que nous avons le dernier message de miséricorde qui doit être prêché à un monde pécheur ? Notre exemple est-il ce qu'il devrait être ? Montrons-nous par notre vie et par une sainte conduite que nous attendons la glorieuse apparition de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, pour changer nos corps vils et les rendre semblables à son corps glorieux ? Je crains que ces choses ne soient pas pour nous une réalité. Ceux qui font profession de croire à ces vérités importantes, devraient manifester, par des œuvres de sainteté, leur foi dans la venue imminente de Christ. Il y a chez les uns une trop grande inclination à donner lieu à la vanité, l'esprit est trop occupé de la toilette et des excès dans les ornements extérieurs ; et la langue est trop souvent employée à proférer des paroles vaines et inutiles.

Nous ne devons pas chercher à nous complaire à nous-mêmes ; mais nous devons chercher à glorifier Dieu par toutes nos paroles et par toutes nos actions. Si nos cœurs étaient suffisamment touchés par les paroles importantes qui suivent, et si nous les gardions toujours dans notre mémoire, nous ne tomberions pas si facilement dans la tentation, et nos paroles seraient mieux choisies.

« Or, il était navré pour nos forfaits, et froissé pour nos iniquités : l'amende qui nous apporte la paix a été sur lui, et par sa meurtrissure nous avons la guérison. » Esa. 53 : 5. « Or, je vous dis que les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toute parole oiseuse qu'ils auront dite. » Matth. 12 : 36.

Nous ne pourrions pas penser à ces paroles importantes et réfléchir sur ce que Jésus a souffert pour nous, pauvres pécheurs, afin que nous recevions le pardon de nos péchés, et que nous soyons rachetés à Dieu par son sang précieux, sans sentir en nous une aversion pour le péché, et un désir de souffrir pour celui qui a tant enduré pour nous.

Si nous méditons sur ces choses, nous perdrons notre dignité propre et nous serons portés à nous humilier ; nous aurons une simplicité enfantine qui nous aidera à recevoir la correction, et qui ne permettra pas à un esprit obstiné d'entrer en nous. Les joies et la consolation du vrai chrétien découlent de son espérance concernant le monde à venir.

Ceux qui ont eu des avant-goûts de la puissance du monde à venir, et qui ont été faits participant des joies célestes, ne seront pas satisfaits des choses de cette terre. Ils trouveront assez à faire pendant tous leurs moments. Leurs âmes seront attirées vers Dieu. Ou sera leur trésor, et là aussi sera leur cœur, jouissant d'une douce communion avec le Dieu qu'ils aiment et adorent. Ils se consolent dans la contem-

plation de leur trésor — la sainte cité, la terre renouvelée, leur éternelle demeure. Et lorsqu'ils méditeront sur ces choses qui sont élevées, pures et saintes, le ciel leur paraîtra proche, et ils sentiront la puissance du Saint-Esprit qui les aidera à se séparer de plus en plus du monde, et à trouver une grande joie dans les choses du ciel. Ils seront tellement attirés vers Dieu et vers le ciel, que leur grande œuvre sera de travailler pour le salut des âmes, et pour honorer et glorifier Dieu.

Plus je comprends ce qui a été fait pour nous sauver et nous garder dans la droiture, plus je suis poussé à dire : Oh ! quel amour ! quel grand amour le Fils de Dieu a pour nous, pauvres pécheurs ! Pourrions-nous être stupides et indifférents, tandis que Dieu emploie tous les moyens possibles pour nous sauver ? Tous les habitants du ciel s'intéressent à nous. Nous devons nous réveiller pour honorer, glorifier et adorer le Très-Haut. Nous devons manifester notre amour et notre reconnaissance envers celui qui nous a tant aimés, et qui a usé de tant de compassion envers nous. C'est à nous de l'honorer, et de montrer par une pure et sainte conduite que nous sommes nés du ciel ; que nous n'avons point ici de demeure permanente ; que nous sommes des pèlerins et des étrangers voyageant vers une meilleure contrée.

Plusieurs de ceux qui portent le nom de Christ, ne savent pas ce que c'est que de souffrir pour le nom de Christ. Leurs cœurs n'ont pas été humiliés et vaincus par la grâce de Dieu ; le vieil homme régné encore en eux, et se manifeste en bien des manières ; et en même temps ils murmurent dans les épreuves. Mais la cause principale de leurs épreuves, c'est un cœur rebelle qui les rend irritables lorsqu'ils sont contrariés. Si ces individus pouvaient comprendre ce que c'est que d'être un humble serviteur de Christ, un vrai chrétien, ils commenceraient à travailler avec zèle et selon la droiture. Ils crucifieraient d'abord en eux le vieil homme, et ensuite ils seraient vigilants dans la prière, et supprimeraient toutes les mauvaises passions de leur cœur. Renoncez à votre amour-propre, cessez de vous confier à vous-mêmes, et suivez le doux et parfait Modèle. Ayez toujours Jésus devant vos yeux, vous souvenant que vous devez marcher sur ses traces. Portant les yeux sur Jésus, le Chef et le consommateur de la foi, lequel, au lieu de la joie dont il jouissait, a souffert la croix, ayant méprisé la honte. Il a enduré la contradiction des pécheurs contre lui-même. C'est pour vos péchés qu'il fut l'agneau navré, immolé, blessé, froissé et affligé.

Soyez donc prêts à souffrir joyeusement pour Jésus, à mourir nous-mêmes de jour en jour, afin que nous soyons faits participants de sa gloire, et que nous recevions l'honneur et l'immortalité.

E. G. WHITE.

LA LOI EXISTAIT DANS LES PREMIERS AGES DU MONDE.

Le livre de la Genèse ne fut pas écrit pour servir de règle de conduite à ceux qui vécurent dans la période dont il traite. Il fut écrit longtemps après que cette période fut écoulée, et après la mort des patriarches ; c'est pourquoi il ne contient pas la loi des dix commandements. Cependant nous voyons par les textes suivants que les principes de cette loi existaient et étaient connus dans les premiers âges du monde, et avant la promulgation de la loi : (1) Gen. 35 : 4-4 ; (2) Gen. 31 : 49, 34, 35 ; 35 : 2, 4 ; (3) Lévi. 18 : 3, 24, 27 ; (4) Gen. 2 : 4-4 ; Marc. 2 : 27 ; Gen. 8 : 10, 12 ; 29 : 27, 28 ; Ex. 16 : 4, 22, 23, 25-30 ; (5) Gen. 9 : 20-25 ; (6) Gen. 4 : 8-11, 23, 24 ; 9 : 5, 6 ; (7) Gen. 20 : 5-9 ; 38 : 24 ; 39 : 7-9 ; (8) Gen. 30 : 33 ; 31 : 49, 30, 32, 39 ; 44 : 8 ; (9) Gen. 39 : 7-20 ; (10) Comme la transgression du dixième commandement précède toujours celle du huitième, et que le huitième était connu, et que ceux qui le violaient étaient considérés dignes de mort, il est bien évident que le principe du dixième commandement était connu avant que la loi fut donnée.

Il y avait des justes et des pécheurs dans la période des patriarches. 2 Pier. 2 : 5, 7, 8 ; Gen. 4 : 7 ; 6 : 5-9, 13, etc. Or les justes sont ceux qui vivent selon la justice, et les pécheurs sont ceux qui commettent le péché ; et David, en parlant de la loi de Dieu, dit : « Tous tes commandements ne sont que justice. » à toujours (Ps. 119 : 172) ; et St. Paul enseigne que « par la loi est donnée la con-

naissance du péché, » et « où il n'y a point de loi, il n'y a point aussi de transgression » (Rom. 3 : 20 ; 4 : 15) ; et avec lui s'accorde St. Jean lorsqu'il dit : « Le péché est ce qui est contre la loi. » 1 Jean 3 : 4.

Le précepte du Sabbat est le premier précepte de la Bible. Ce précepte est compris dans le fait de la sanctification du septième jour à la création. Comme l'obligation d'observer le Sabbat existait et était connue dans les premiers âges du monde, il est évident que les personnes pieuses et justes qui vivaient dans ces âges observaient le Sabbat aussi bien que le reste des commandements. Touchant Abraham il est écrit : « Abraham a obéi à ma voix, et... a gardé mon ordonnance, mes commandements, mes statuts et mes lois. » Gen. 26 : 5. Et le Très-Haut dit de lui : « Je le connais, et je sais qu'il commandera à ses enfants, et à sa maison après lui, de garder la voie de l'Éternel, pour faire ce qui est juste et droit. » Gen. 18 : 19.

Il n'était pas nécessaire que ceux qui vivaient depuis la création jusqu'à Moïse eussent la loi du Sabbat dans une forme écrite comme nous l'avons. Il n'était pas difficile de disséminer les faits concernant les six jours de la création et la sanctification du jour du repos dans l'âge patriarcal. Il était impossible que ces faits fussent oubliés, surtout parmi les hommes pieux de ce temps. Depuis Adam jusqu'à Abraham une succession d'hommes — probablement inspirés de Dieu — gardèrent la connaissance de Dieu sur la terre. Ainsi Adam qui avait vu les beautés d'Éden, et les œuvres du Créateur dans leur état de perfection, Adam qui avait parlé avec Dieu, et qui avait entendu les paroles mêmes par lesquelles le septième jour fut mis à part pour un saint usage, Adam vécut jusqu'à ce que Lémec, le père de Noé, fut âgé de 56 ans ; Lémec vécut jusqu'à ce que Sem, le fils de Noé, ait atteint l'âge de 93 ans ; et Sem vécut jusqu'à ce qu'Abraham eut atteint l'âge de 150 ans. Ainsi nous sommes arrivés au temps d'Abraham, le père des fidèles. La connaissance du vrai Dieu fut conservée dans sa famille, et nous trouverons le Sabbat mentionné familièrement parmi sa postérité, comme étant une institution ancienne et bien connue. Ex. 16. D. T. B.

LA LOI DANS LA CONVERSION.

Conversion veut dire changement. La conversion est un changement du péché à la sainteté ; et elle s'opère par la repentance envers Dieu et par la foi en Jésus-Christ. Mais la repentance consiste à renoncer au péché, et « le péché est ce qui est contre la loi » ; et nous croyons en Christ pour obtenir la rémission de nos péchés. La foi en Christ affermit la loi et montre qu'il est d'une grande importance de l'observer. Rom. 3 : 30. Pouvons-nous donc montrer que nous sommes convertis sans mener une vie conforme à la loi de Dieu ?

Au septième chapitre de l'épître aux Romains, St. Paul explique le sujet de la conversion par la figure du mariage, et montre le rôle que la loi joue dans la conversion, donnant sa propre expérience. Il dit : « La loi exerce son pouvoir sur l'homme durant tout le temps qu'il est en vie. Car la femme qui est sous la puissance d'un mari, est liée à son mari par la loi tandis qu'il est en vie ; mais si son mari meurt, elle est délivrée de la loi du mari. Le mari donc étant vivant, si elle épouse un autre mari, elle sera appelée adultère ; mais son mari étant mort, elle est délivrée de la loi, tellement qu'elle ne sera point adultère si elle épouse un autre mari. Ainsi, mes frères, vous êtes aussi morts à la loi par le corps de Christ, pour être à un autre ; savoir, à celui qui est ressuscité des morts, afin que nous fructifions à Dieu... Mais maintenant nous sommes délivrés de la loi, étant morts à celle sous laquelle nous étions retenus, afin que nous servions Dieu en nouveauté d'esprit, et non point en vieillesse de lettre. » Versets 1-6.

Dans ce passage, la loi du mariage représente la loi de Dieu ; la femme, le pécheur ; le premier mari, le « vieil homme » ou « l'homme de péché, » qui est représenté comme étant « crucifié, » « débruit, » et « dépeillé, » quand on est revêtu du nouvel homme. Rom. 6 : 6 ; Eph. 4 : 22-24 ; Col. 3 : 9, 10. Le second mari représente notre Seigneur Jésus-Christ. Le fait que la femme, après la mort de son premier mari, est délivrée de la loi de ce mari, n'est pas une preuve que cette loi est abolie. La même loi qui la liait à son premier mari, la lie aussi à son second mari. Il en est ainsi de nous par rapport à la loi de Dieu. Dans notre état de pé-

ché, la loi nous lie au vieil homme, pour nous donner les gages du péché, et après la mort du vieil homme, cette même loi nous unit à Jésus-Christ. Elle nous approuve comme étant justes et ainsi nous unit à Christ le Juste en vie éternelle. Mais si la loi est le premier mari, comme il y en a qui l'affirment, où est la loi qui lie la femme à ce mari ? La femme est-elle liée au mari par le mari ? Non, la loi et les personnes qu'elle lie, sont distinctes. Si vous dites que la loi est morte, alors vous représentez St. Paul comme enseignant l'absurdité suivante : Le pécheur est lié par la loi à la loi, tant que la loi vit ; mais quand la loi est morte, et qu'il n'y a rien pour condamner son péché, alors, avec le cœur plein d'adultères, il est prêt à être reçu dans le sein de son Sauveur !

Mais Paul fait cette application ; il dit que c'est nous qui sommes morts à la loi par le corps de Christ. La pénalité que nous avions méritée par nos transgressions de la loi, est tombée sur Christ, et la loi est satisfaite du corps de Christ que nous offrons à la justice divine comme notre substitut. L'homme de péché ayant été détruit en nous par la repentance, nous pouvons, par la foi, nous unir à Jésus-Christ, qui nous a tant aimés ; et nous sommes délivrés de la condamnation de la loi, ou délivrés de la loi comme règle condamnant le pécheur. Mais ici, comme ailleurs, l'apôtre conclut pour lui-même, et répond ainsi à l'objection que la loi est abrogée : « Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péchée ? A Dieu ne plaise ! Au contraire, je n'ai point connu le péché, sinon par la loi ; car je n'eusse pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point. Mais le péché, ayant pris occasion par le commandement, a produit en moi toute sorte de convoitises, parce que sans la loi le péché est mort. Car autrefois que j'étais sans la loi, je vivais ; mais quand le commandement est venu, le péché a commencé à revivre, et moi, je suis mort ; et le commandement qui m'était donné pour avoir la vie, a été trouvé me donner la mort. Car le péché, prenant occasion du commandement, m'a séduit, et par lui m'a mis à mort. La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon. » Versets 7-12, etc.

Quoique la loi soit l'instrument qui ait tué Paul dans la repentance, cependant il l'exalte pour ainsi dire jusqu'aux cieux, l'observant et y prenant plaisir quant à l'homme intérieur. Versets 22-25. Mais trouvant, dans sa conversion, qu'il est difficile de se débarrasser de l'homme de péché, il regarde à Jésus pour recevoir la justification et la vie que la loi ne peut pas donner, parce qu'elle a été transgressée. C'est ainsi que la justice de la loi est accomplie dans ceux qui ont reçu Christ par une foi vivante, et qui ne marchent point selon la chair, mais selon l'Esprit : « parce que l'affection de la chair est inimicité contre Dieu ; car elle ne se rend point sujette à la loi de Dieu ; et aussi ne le peut-elle point. » Chap. 8 : 4-7.

Maintenant nous pouvons comprendre ce que veut dire St. Paul dans Rom. 10 : 4 : « Car Christ est la fin de la loi en justice à tout croyant. Le mot fin ici signifie « but ou objet, comme dans 4 Tim. 1 : 5 : « Or la fin du commandement, c'est la charité. » L'objet de la loi était de justifier ceux qui l'observaient et de leur donner la vie ; mais comme tous l'ont transgressée, elle ne peut point accomplir le but qui lui avait été assigné. Mais Christ promet de nous justifier et de nous donner la vie, à condition que nous croyions en lui, nous étant repentis de nos péchés. C'est ainsi qu'il devient la fin de la loi, ou qu'il accomplit l'objet final de la loi.

Un essai de tirer une objection des paroles de St. Paul qui disent que la loi n'est point donnée pour le juste, mais pour les injustes. 1 Tim. 1 : 9. Mais est-ce que cela veut dire que les injustes sont les seuls qui doivent obéir à la loi ? S'il en est ainsi, certes, en devenant chrétiens, nous obtenons une grande liberté ! La loi, comme règle condamnant et accusatrice, n'est donnée que pour le pécheur. Si l'homme n'eût point transgressé la loi, elle n'aurait jamais été proclamée d'une manière si effrayante du haut du Sinai, et Dieu ne nous l'aurait pas donnée dans sa forme écrite pour nous convaincre de péché.

D. T. B.

L'humilité est la vraie preuve des vertus chrétiennes ; sans elle nous conservons nos défauts ; l'orgueil les couvre seulement, les cachant aux autres et souvent à nous-mêmes.

Rappeler ses bienfaits est un tort ; oublier ceux des autres, un vice.

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements.“

BALE (SUISSE), NOVEMBRE 1876.

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS, } RÉDACTEURS
URIAH SMITH, }

PENSÉES SUR LE LIVRE DE DANIEL.

IMPORTANCE DU SUJET.

Nous invitons le lecteur à prêter son attention aux pensées que nous allons présenter concernant le livre de Daniel. Nous le faisons pour les raisons suivantes :

1° Nous croyons que ce que nous avons à présenter est la vérité de Dieu et nous considérons qu'il est important que vous le croyiez aussi.

2° Nous désirons que vous le croyiez, parce que plusieurs de ces prophéties concernent votre bonheur éternel, si les vœux que nous émettons sur elles sont vraies, comme nous le croyons. La conviction intelligente des vérités prophétiques nous conduira à la pratique de nos devoirs dans l'humilité ; et l'obéissance et la franche volonté goûteront seules des biens de ce bon pays où les rachetés entreront bientôt comme dans leur héritage éternel.

3° Il n'est personne qui, ayant la lumière de la vérité placée devant lui, puisse continuer de marcher dans les ténèbres et être innocent.

4° Ce sont les parties prophétiques de la Parole de Dieu qui constituent spécialement une lampe à nos pieds. 2 Pier. 1 : 19.

5° Il n'est point d'étude plus sublime que celle de ces livres dans lesquels Celui qui voit la fin dès le commencement, regardant à travers les âges, donne par ses prophètes inspirés une description des événements futurs en faveur de ceux qui auront le privilège d'en être témoins.

6° Il n'est point de prophétie dont on ne puisse si facilement comprendre le sens que les prophéties de Daniel et l'homme d'une intelligence commune ne peut avoir la moindre excuse pour ne pas les comprendre. Relatant avec concision dans un langage figuratif, expliquant tous les symboles qu'elle présente, établissant les événements dans des périodes prophétiques définies, elle indique le premier avènement du Messie d'une manière si claire qu'elle fait comprendre la malédiction des Juifs à tous ceux qui essayeront de l'expliquer, et donne si justement un si grand nombre d'époques à l'avance, l'esquisse des grands événements historiques de notre monde, que l'inérodé reste confondu et muet devant ses annales inspirées.

Il nous est donné de vivre après la période dont parle l'ange à Daniel pendant laquelle le livre devrait être scellé. Nous avons passé la limite de ce temps. Dans le langage de cette prophétie, le sceau a été ôté, et la connaissance, la plus importante de toutes les connaissances, celle qui concerne l'âge où nous vivons et le changement prochain de tous les gouvernements terrestres par le Grand Roi de Justice qui détruira ses ennemis et récompensera les siens, est merveilleusement augmentée.

Avec un intérêt saisissant nous voyons les nations réunir leurs forces en pressant les mouvements prédits par le prophète royal de Babylone, il y a deux mille quatre cents ans ; et ces mouvements — écoutez fils des hommes — sont les dernières révolutions politiques qui seront accomplies avant que cette terre soit plongée dans son dernier temps de trouble, et Michaël le grand prince s'élève et son peuple (tous ceux qui sont inscrits dans le livre de vie) reçoit une pleine et finale délivrance.

Ces choses sont-elles ainsi ? Cherchez et vous trouverez. Heurtez et il vous sera ouvert. Dieu n'a pas caché sa vérité de manière à ce qu'elle échappe à celui qui cherche humblement.

INTRODUCTION.

Il n'y a pas de raison qui puisse faire douter que ce livre a été écrit par celui dont il porte le nom. Ezéchiel, qui fut contemporain de Daniel, porte ce témoignage, par l'esprit d'inspiration, concernant sa piété et sa droiture, le mettant au

rang de Noé et de Job : « Ou si j'envois la mortalité sur ce pays-là, et que je répande ma colère contre lui, jusques à faire ruisseler le sang, tellement que je retranche du milieu de lui les hommes et les bêtes ; et que Noé, Daniel et Job, s'y trouvent, je suis vivant dit le Seigneur, l'Eternel, qu'ils ne délivreront ni fils ni filles ! mais ils délivreront leurs âmes par leurs justices. » Ezé. 14 : 19, 20. Sa sagesse, aussi fut connue de bonne heure et était devenue proverbiale, comme nous le voyons dans ce même écrivain. Dieu lui commanda de prophétiser contre le roi de Tyr pour lui dire : « Voici, tu es plus sage que Daniel ! rien de caché ne t'a été rendu obscur. » Ezé. 28 : 3. Mais par dessus tout, notre Seigneur le reconnaît comme un prophète de Dieu, et recommande à ses disciples de comprendre ces prédictions données par lui pour le bien de son Eglise. « Or, quand vous verrez l'abomination qui causera la désolation, qui a été prédite par Daniel le prophète, être établie dans le lieu saint (que celui qui lit ce prophète y fasse attention) ; alors, que ceux qui seront en Judée s'enfuient aux montagnes. » Matth. 24 : 15, 16.

Quoique nous ayons un rapport plus détaillé de sa vie que de celle d'aucun autre prophète, pourtant son origine est laissée dans une complète obscurité ; excepté qu'il est dit être de race royale, de la maison de David, qui était devenue très-nombreuse à cette époque. Il en est parlé la première fois comme étant l'un des captifs nobles de Juda, emmenés en captivité la première année de Nébucad-nelzar, roi de Babylone, au commencement des septante années de captivité, l'an 606 av. J.-C. Jérémie et Habacuc prophétisaient à cette époque. Ezéchiel commençait peu après, et un peu plus tard Abdias ; mais tous avaient achevé leur œuvre plusieurs années avant que Daniel fût sa longue et splendide carrière. Trois prophètes seulement lui succédèrent, Aggée et Zacharie qui prophétisèrent pendant une courte période contemporaine de Daniel, 520—518 av. J.-C., et Malachie, le dernier des prophètes de l'Ancien Testament qui fleurit pendant un temps très-court, 397 av. J.-C.

Pendant toute la période des septante ans de captivité, Daniel résida à la cour de Babylone, la plupart du temps entouré d'honneurs et dans la prospérité, premier ministre de la première et de la plus glorieuse des monarchies universelles. Sa vie fournit une des plus fortes leçons sur l'importance et l'avantage de maintenir dès la plus tendre jeunesse une stricte intégrité dans les choses de Dieu, et elle donne un bel exemple d'un homme éminent en piété et en communion avec Dieu tout en étant engagé dans la vie la plus active, et supportant les responsabilités et les soins les plus grands qui puissent être dévolus à l'homme dans cette vie. Mais ce ne sont pas ses rapports avec la monarchie chaldéenne, la noblesse des royaumes, qui ont perpétué sa mémoire et rendu son nom glorieux. Daniel voyait la monarchie chaldéenne décliner des hauteurs de sa gloire et passer dans d'autres mains. La période de grande prospérité de Babylone ne dura que pendant la vie d'un seul homme. Ainsi brève fut sa carrière nationale, ainsi passagère fut sa gloire. Mais Daniel jouit d'honneurs plus durables. Longtemps aimé et honoré par les rois de Babylone, il fut aussi aimé de Dieu et de ses saints anges, et admis à la connaissance des conseils du Très-Haut.

Ses prophéties, à bien des égards, sont les plus remarquables de la Parole de Dieu ; elles sont les plus étendues. Ce sont les premières prophéties qui donnent une histoire consécutive du monde, dès ces temps-là jusqu'à la fin. Ils placent ses prédictions dans des périodes bien définies, quoique atteignant plusieurs siècles des âges futurs. Il donna la première prédiction définie de la venue du Messie. Elle désigne si exactement le temps de cet événement que les Juifs exercèrent tout homme qui entreprend d'interpréter ses nombres depuis qu'on leur a montré qu'ils sont sans excuse d'avoir rejeté Christ. Et les prédictions furent si exactement et si minutieusement accomplies, que l'inérodé Porphyre qui vivait 250 ans ap. J.-C. (le seul échappatoire qu'il ait pu inventer pour

justifier son stupide scepticisme) déclare que ces prophéties ont été écrites après que les événements eux-mêmes furent accomplis. Et chaque siècle successif a ajouté à l'évidence des vérités prophétiques et elles s'accomplissent encore de nos jours. L'histoire personnelle de Daniel atteint un certain nombre d'années postérieures au temps où Babylone fut prise par les Médés et les Perses. On suppose qu'il est mort à Susan en Perse âgé de 94 ans environ ; son grand âge est probablement la raison pour laquelle il ne retourna pas en Judée avec les autres Hébreux captifs, lors de la proclamation de Cyrus qui marque la fin des 70 années de captivité. U. S.

EXPLICATION DE MATTHIEU VINGT-QUATRE.

PREMIER ARTICLE. — LES FAUX CHRISTS.

AU LECTEUR. — Vous êtes invité à examiner avec soin et avec prière l'adresse du Fils de Dieu qui se trouve dans les articles suivants, et laquelle devait s'accomplir dans l'histoire de l'Eglise depuis le temps de la première venue de Christ, jusqu'à la fin de la période d'épreuve. Veuillez le Saint-Esprit vous aider à voir l'harmonie frappante qui existe entre les diverses parties de ce sujet intéressant.

Les disciples. « Dis-nous... quel sera le signe de ton avènement, et de la fin du monde. »

— Jésus. « Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche, et qu'il est à la porte. » Matth. 24 : 3, 33.

Il n'y a probablement point de chapitre dans la Bible qui parle plus ample-ment et plus définitivement sur la seconde venue de Christ, que Matthieu 24. Nous appelons l'attention du lecteur candide sur une courte explication de ce chapitre.

Verset 1. « Et comme Jésus sortait et s'en allait du temple, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer les bâtiments du temple. » Jésus venait de parler à la multitude en présence de ses disciples. Il avait censuré les scribes et les pharisiens à cause de leurs péchés et avait déclaré quel serait le sort des Juifs, de leur ville et de leur temple. Chap. 23. Les disciples supposaient que le temple existerait à toujours. Et ils appellèrent l'attention de Christ sur sa magnificence, comme s'ils voulaient le convaincre qu'il était dans l'erreur.

Verset 2. « Et Jésus leur dit : Voyez-vous bien toutes ces choses ? en vérité, je vous dis qu'il ne sera laissé ici pierre sur pierre qui ne soit démolie. » Cette déclaration du Maître devait être très-intéressante pour les disciples. Et il n'est pas essentiel de savoir si les disciples croyaient la destruction du temple, la venue de Christ et la fin de l'âge devant avoir lieu en même temps, ou s'ils pensaient que ces événements devaient arriver à différentes époques, depuis que Christ dans sa réponse dans ce chapitre, a parlé distinctement de ces événements, les traitant séparément, et assignant à chacun d'eux sa place dans l'histoire prophétique.

Verset 3. « Puis s'étant assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples vinrent à lui en particulier, et lui dirent : Dis-nous quand ces choses arriveront, et quel sera le signe de ton avènement, et de la fin du monde. » Les disciples désiraient d'être informés premièrement à l'égard de la destruction de Jérusalem, et secondement touchant la seconde venue de Christ et la fin de l'âge chrétien. Christ ne les blâme pas de vouloir pénétrer l'avenir, mais il répond à leur désir dans une entrevue particulière, et non point devant la multitude. Ici Christ parle à ses disciples, et nous entendons que ses paroles sont adressées à l'Eglise qui existerait dans la suite. Et observez la précaution que le Seigneur donne en commençant de répondre à ces questions.

Versets 4, 5. « Et Jésus répondant leur dit : Prenez garde que personne ne vous séduise. Car plusieurs viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ ; et ils en séduiront plusieurs. » Jésus connaissait le cœur de l'homme, et savait que plusieurs imposteurs paraîtraient, et séduiraient des multitudes de personnes. Ici il avertit ses disciples, et les prémit contre les déceptions d'hommes corrompus et ambi-

tieux. Telle a été l'attente générale des Juifs concernant la venue du Messie, que plusieurs d'entre eux ont prétendu être le Christ, afin d'accomplir leurs projets égoïstes. Plusieurs maintiennent que le temps dont il est parlé dans ce chapitre ne s'étend que jusqu'à la destruction de Jérusalem. Mais cette prophétie concernant les faux prophètes fournit une preuve palpable que ces personnes se trompent. Car Jérusalem fut détruite l'an 70, tandis que le premier des faux chrétiens, de quelque importance, ne parut que vers le milieu du deuxième siècle. Voici une liste des principaux faux chrétiens, qui se sont élevés selon la prophétie. Cette liste est prise dans le Dictionnaire théologique de Buck, article intitulé Messie.

1° Gaziba, qui s'établit à la tête de la nation juive, et se proclama le Messie qu'elle avait attendu depuis longtemps. Pour réussir dans son entreprise gigantesque, il changea son nom en celui de Barchochéba, faisant allusion à l'Etoile prédite par Balaam. Adrien leva une armée, et l'envoya contre lui. Il se retira dans une ville appelée Bither, où il fut assiégé. Barchochéba fut très-pendant le siège, la ville fut prise, et sa chute fut suivie d'un ravage terrible. Les Juifs reconnaissent eux-mêmes que durant cette courte guerre contre les Romains, pour défendre ce faux messie, ils ont perdu cinq ou six cent mille âmes. C'était dans la première partie du deuxième siècle.

2° L'an 434, au temps du règne de Théodose le cadet, un autre imposteur parut, nommé Moïse Crétensis. Il prétendait être le second Moïse, envoyé pour délivrer les Juifs qui demeuraient dans l'île de Crète.

3° Vers l'an 520, au temps du règne de Justin, un autre imposteur s'éleva, qui s'appela le fils de Moïse. Son nom était Dunan. Il entra dans une ville d'Arabie où il opprima fortement les chrétiens ; mais il fut fait prisonnier, et fut mis à mort par Eleshban, un général éthiopien.

4° En 529, les Juifs et les Samaritains se rebellèrent contre l'empereur Justinien, et établirent un homme du nom de Justin, roi ; et ils le reconnurent comme le Messie. L'empereur envoya une grande armée contre eux, en tua un grand nombre, fit leur prétendu messie prisonnier, et le mit à mort immédiatement.

5° En 574, Mahomet naquit en Arabie. D'abord il prétendait être le Messie qui avait été promis aux Juifs. Par ce moyen il attira après lui un grand nombre de personnes appartenant à ce peuple malheureux. Il peut donc être mis au nombre des faux messies.

6° Vers l'an 721, au temps de Léo Isaurus, un autre faux christ s'éleva en Espagne ; son nom était Sérénus. Il attira un grand nombre de personnes après lui, lesquelles subirent une grande perte et un grand désappointement ; car toutes ses prétentions n'aboutirent à rien.

7° Plusieurs faux messies parurent au douzième siècle. Vers l'an 1137 il en parut un en France ; mais il fut mis à mort avec plusieurs de ceux qui l'avaient suivi.

8° En 1138, les Perses furent troublés par un Juif qui s'appelait le Messie. Il assembla une grande armée ; mais lui aussi fut mis à mort, et ses adhérents furent traités cruellement.

9° En 1157, un faux messie agita les Juifs qui résidaient à Corduba, Espagne. Les plus sages et les mieux disposés d'entre eux le considéraient comme un homme insensé, mais la plupart des Juifs de ce pays crurent en lui. Dans cette occasion presque tous les Juifs d'Espagne furent détruits.

10° En 1167, un autre faux messie qui s'est élevé dans le royaume de Fez, amena de grands troubles et une grande persécution contre les Juifs qui étaient dispersés dans cette contrée.

11° En la même année un arabe voulut se faire passer pour le Messie, et prétendit faire des miracles. Quand on le rechercha, ceux qui s'attachaient à lui s'enfuirent.

12° Peu de temps après, un Juif qui demeurait au delà de l'Euphrate se dit être le Messie, et attira de grandes multitudes après lui.

13° En 1174, un magicien et faux christ, qui s'appelait David Almusser, s'éleva en

Perse. Il prétendait qu'il pouvait se rendre invisible; mais il fut bientôt pris et mis à mort, et une forte amende fut imposée à ses frères juifs.

14° En 1176, un autre de ces imposteurs s'éleva en Moravie. Mais le règne d'illusion est court, et il parait que son sort fut semblable à celui de son prédécesseur.

15° En 1199, un fameux séducteur et rebel parut en Perse appelé David el David. C'était un homme savant et magicien qui prétendait être le Messie. Il leva une armée contre le roi, mais il fut pris et emprisonné.

16° Maimonides et Salomon rapportent qu'un autre faux christ parut dans le même siècle; mais ils ne mentionnent pas son nom, ni son pays, et ne parlent pas de son succès. Ainsi nous voyons que pas moins de dix faux christes se sont élevés dans le douzième siècle.

17° En 1497, un autre faux christ parut, dont le nom était Ismaël Sophus, qui séduisit les Juifs d'Espagne. Lui aussi périt, et ceux qui avaient cru en lui furent dispersés.

18° En 1500, Rabbi Lemlem, un juif allemand d'Autriche se déclara l'avant-coureur du Messie, et démolit son four, promettant à ses frères qu'ils cuiraient leur pain dans la Terre-Sainte l'année suivante.

19° En 1509, un juif de Cologne nommé Pfefferkorn prétendait être le Messie. Cependant après cela il voulut se faire passer pour chrétien.

20° En 1534, Rabbi-Salomo-Maleho déclara qu'il était le Messie, mais il fut brûlé par Charles V d'Espagne.

21° En 1615, un faux christ parut dans les Indes orientales; et un grand nombre de juifs portugais dispersés dans ce pays, le suivirent.

22° En 1624, un autre dans les Pays-Bas prétendait être le Messie de la famille de David, et de la lignée de Nathan. Il promit de détruire Rome, et de renverser le royaume de l'Antéchrist et l'empire ture.

23° En 1666, parut le faux messie Sabatei Sévi, qui fit un grand bruit, et gagna plusieurs prosélytes. Il naquit à Alep, séduisit les juifs pour un temps considérable; mais après cela il se fit mahométan dans le but de sauver sa vie, et il fut enfin décapité.

24° Le dernier faux christ qui eut un nombre considérable d'adhérents, fut un rabbin juif d'Allemagne nommé Mardoché, qui parut en 1682. Bientôt on découvrit que c'était un imposteur, et il fut obligé de s'enfuir en Italie pour sauver sa vie.

Voilà donc une liste qui montre que vingt-quatre faux christes se sont élevés à différentes époques pendant environ treize siècles de l'âge chrétien, et en ont séduit «plusieurs», selon la prédiction du Seigneur. J. W.

LA FAMILLE CHRÉTIENNE.

Les relations de la famille ont été ordonnées de Dieu. L'institution du mariage fut établie par Dieu au commencement de l'histoire de notre monde, et elle fut désignée pour être à perpétuité dans tous les âges jusqu'à la fin des temps. Cette institution, comme celle du Sabbat, fut ordonnée avant la chute de l'homme, et toutes deux sont gardées d'une manière sacrée dans la loi des dix commandements. L'institution du mariage donne existence à la famille et crée les relations entre mari et femme, parents et enfants.

Le Nouveau Testament définit les devoirs de tous les membres de la famille de la manière la plus claire. Et quand chaque membre remplit réellement les obligations ainsi définies, le cercle de la famille présente quelque chose du bonheur de l'état originel de l'homme. Voyons ce qu'est la famille chrétienne à la lumière de la Bible. St. Paul commande aux maris d'aimer leurs femmes comme Jésus aime son Eglise. La profondeur et la tendresse de cet amour sont au delà de toute expression. Non seulement cet amour exclut tout acte désolant, toute conduite tyrannique, tout égoïsme, toute négligence, mais il exclut aussi toutes les paroles amères, toutes les paroles dures, toute

raillerie, et de fait toute chose que ne dicterait pas l'affection. Il porte le mari à traiter sa femme avec tendresse, à placer le bonheur et le bien-être de sa femme au-dessus du sien.

Mais le même apôtre adresse aussi ces exhortations à la femme: Il lui commande d'être soumise à son mari comme au Seigneur. Heureuse est la femme dont le mari est digne d'une telle soumission. C'est son plus grand plaisir d'honorer son mari, de consulter ses préférences, de prévenir ses desirs, de s'en rapporter à son jugement, et d'être son aide en toute chose. Dieu, dans sa sagesse, a donné au mari la responsabilité de chef de la famille, mais il ne lui a pas donné le droit d'exercer arbitrairement l'autorité. La femme est à la tête du ménage et la maîtresse de la famille, et entre le mari et la femme il n'y a pas la moindre occasion de conflit à l'égard de l'autorité ou des intérêts. La femme doit révéler son mari, et le mari doit se rendre digne de cette vénération. La seule émulation qui puisse exister entre eux, c'est celle de savoir lequel réussira le mieux à faire le bonheur de l'autre. La jalousie est exclue, la tyrannie ne peut avoir de place, la dispute est repoussée avant qu'elle paraisse et l'amour plus fort que la mort, gouverne le cœur de chacun.

Les parents ainsi unis l'un à l'autre par la grâce de Dieu, élèvent leurs enfants en les instruisant et en les avertissant selon le Seigneur. A la première leur d'intelligence chez leurs enfants, ils commencent à les instruire de Dieu, du ciel, de la vie éternelle. Et en montrant le chemin de la vie éternelle, ils donnent à leurs enfants l'exemple de leur propre vie comme enseignement. Ils instruisent leurs enfants dans le chemin qu'ils doivent marcher, marchant eux-mêmes dans la voie où ils contraignent leurs enfants de les suivre. Une telle fidélité de la part des parents sauvera presque toujours les enfants.

Et quand Dieu lui-même s'adresse aux enfants, il leur commande d'honorer leurs parents, et de leur obéir dans tout ce qui est juste selon le Seigneur. Et heureux sont les enfants qui ont des parents craignant Dieu. Si nous ne pouvons pas dire, dans la stricte vérité que le ciel a déjà commencé dans une telle famille, nous pouvons dire que c'est une école dans laquelle parents et enfants s'instruisent pour le royaume de Dieu. La grâce de Dieu régit dans cette famille parce qu'elle régit dans chaque cœur. Les saints anges se réjouissent de veiller sur une telle famille et de porter à Dieu ses adorations secrètes et son culte du matin et du soir.

Peut-être que de telles familles sont rares, mais nous en avons vu qui approchaient de la perfection de celle dont nous avons parlé. La nature humaine ne peut produire un tel résultat, mais la grâce de Dieu peut le faire, et chaque famille qui veut entrer au ciel comme telle, doit atteindre à ce résultat. Jean-Baptiste naquit de parents tels que ceux que nous avons décrits, et ces parents marchant dans tous les commandements et ordonnances du Seigneur sans blâme, et ce fils rempli du Saint-Esprit dès sa naissance sans un exemple de ce que la Grâce peut faire pour ceux qui veulent lui obéir de tout leur cœur. Lisez les témoignages bibliques sur ce sujet dans Eph. chap. 5 et 6; Col. 3; 1 Pier. 3; Luc 1:5, 6. J. N. A.

HONNÊTETÉ.

Cette vertu simple et modeste est un des éléments essentiels du caractère chrétien. C'est ce principe qui rend l'homme juste envers tous les autres en toute chose. Elle exige que l'on dise toujours la vérité et que l'on repousse le mensonge et la tromperie. Elle demande que nous soyons intègres en toute chose, et elle exclut absolument toute fraude et toute duplicité. Elle rend son possesseur soigneux de garder les intérêts de tous ceux avec lesquels il est en relation d'affaires. Il ne passera jamais la limite de sa propriété pour s'emparer de ce qui est à un autre. Il se laissera plutôt privé de son bien que de rechercher son avantage par quelque acte frauduleux. Il craint Dieu, et parce qu'il craint Dieu, il haït l'iniquité.

L'honnêteté rend l'homme strict à payer ses dettes et fidèle à remplir ses obligations envers tous les hommes. Elle rend la parole de l'homme aussi sûre que ses engagements, et fait qu'il tient ses promesses, même quand il est en son pouvoir de les changer dans le but d'avancer ses intérêts, et quand Dieu seul et lui-même sauraient ce changement. Il ne prendra jamais avantage de l'ignorance de son prochain pour lui vendre un mauvais article sous le nom d'un bon. Il ne vendra jamais d'eau dans son lait, du sable dans son sucre et ne mélangera pas ce qui est nuisible à ce qui est salutaire afin de vendre le tout comme bon. Il donnera le juste poids et la bonne mesure. Il ne mettra pas la bonne marchandise au-dessus et la moindre dans le fond de la mesure qu'il emploie. Il sait qu'il est toujours exposé aux tentations de Satan et à la faiblesse de son propre cœur. Et non seulement il se tient continuellement sur ses gardes de crainte de s'écarter de l'intégrité, mais souvent il l'examine sa propre conduite afin de découvrir si dans une chose quelconque il s'est écarté de la droiture, et si lui trouve un tel acte, il se hâte de le réparer comme le faisait Zachée. Luc 19: 1-40. Son anxiété n'est pas que les hommes le croient honnête, mais qu'il soit reconnu réellement comme tel devant la face de Dieu. Il sait qu'il y aura un jour de jugement dans lequel toute sa conduite et ses intentions seront examinées, et il veut non seulement se repentir de tous ses torts passés, mais encore il veut, par la grâce de Dieu, se garder désormais sans tache devant les hommes.

Pour être honnête devant Dieu et devant les hommes, nous devons avoir la grande promesse de la nouvelle alliance accomplie en nous en possédant la loi de Dieu écrite dans nos cœurs. Jér. 31: 33; Hébr. 8: 10. En particulier les trois grands préceptes qui défendent le larcin, le mensonge et la convoitise, doivent être écrits sur la table du cœur, si l'honnêteté doit se manifester dans la vie de l'homme. Ni larron, ni menteur, ni avare n'auront de place dans le royaume de Dieu. Chacune de ces trois classes de personnes aura le lac de feu en partage. Que personne ne se trompe soi-même. J. N. A.

CONFESSION.

Parmi les devoirs qu'enseignent les Ecritures se trouve la confession des péchés. Ce n'est pas l'acte d'avouer nos péchés au prêtre, mais la franche et chrétienne reconnaissance de nos fautes devant les personnes qui ont été offensées, ou qui ont été témoins de nos mauvaises actions. Ce devoir est enseigné pleinement dans ces passages: Jacq. 5: 16. «Confessez vos fautes l'un à l'autre, et priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez guéris; car la prière du juste, faite avec ferveur, est de grande efficacité.» 1 Jean 1: 8, 9. «Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous nettoyer de toute iniquité.» La plupart des hommes s'éloignent de ce devoir comme de quelque chose qui est au-dessous de leur dignité. Ils n'ont pas honte de pécher, mais de confesser leurs péchés, et ils ont surtout honte de faire voir qu'ils sont peints de ce qu'ils ont fait. Le péché est certainement une juste cause de honte, mais la confession du péché est honorable au plus haut degré. Elle montre que quoique sous l'influence des tentations, nous avons parlé et agi d'une manière coupable, mais qu'aussitôt que nous sommes revenus à nous-mêmes, nous avons sincèrement abhorré le péché et que nous nous en sommes sincèrement éloignés. Rien ne peut élever un homme dans l'estime des gens vertueux comme la confession franche d'une faute. Il montre que l'intégrité et l'amour de la justice existent réellement dans le cœur, et qu'on est plus désireux d'être juste en vérité que de paraître tel devant les hommes. Nous ne pouvons avoir de confiance dans un homme qui se justifie toujours lui-même. Il est manifeste qu'un tel homme est plus désireux de l'honneur qui vient des hommes que de l'honneur qui procédera de Dieu au jour du jugement.

Ceci n'est pas une chose de petite conséquence. Dieu fait de la confession de nos péchés une des conditions sous lesquelles il promet le pardon. Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner, mais si nous nions nos péchés et que nous nous justifions nous-mêmes dans nos fautes, nous nous rendons seulement plus coupables et nous rendons notre ruine certaine à la fin. Combien d'hommes se conduisent méchamment avec leurs femmes et qui par orgueil de cœur s'abstiennent de reconnaître leurs torts! Combien de femmes agissent ainsi avec leurs maris; combien de parents font la même chose avec leurs enfants et combien d'enfants pèchent à l'égard de leurs parents et négligent de reconnaître leurs erreurs! L'Esprit de Dieu est attristé et éloigné par beaucoup de familles dont les péchés doivent être confessés et abandonnés.

Puissent la confession et l'esprit brisé appeler de nouveau l'Esprit de Dieu dans les cœurs, afin que chaque famille soit heureuse, étant éclairée de la lumière du ciel. J. N. A.

LE SEPTIÈME JOUR.

Dans le quatrième commandement Dieu a fait connaître sa volonté concernant le septième jour. Il nous commande de nous souvenir de ce jour et de le sanctifier. Il n'a pas donné un tel précepte concernant un autre jour. En particulier, il n'a jamais parlé ainsi concernant le premier jour de la semaine. Mais l'homme préfère conformer la Bible à sa conduite, au lieu de conformer sa conduite à l'enseignement de la Bible. Les hommes ont reçu de la tradition le premier jour de la semaine comme Sabbat chrétien, et ils désirent le maintenir par l'autorité de la loi de Dieu.

Pour cela, ils osent changer la loi de Dieu. Dieu a parlé concernant le septième jour. Ils changent ses paroles en lisant un jour sur sept, ou la septième partie du temps quand Dieu a dit «le septième jour.» Et alors ils osent affirmer que le premier jour de la semaine dans lequel Dieu commença son travail, est le vrai septième jour ordonné dans le commandement, quoique le septième jour est expressément donné comme le jour pendant lequel Dieu s'est reposé.

Mais ces personnes ont une méthode pour faire du premier jour le septième: ils commencent les six jours de travail le second jour de la semaine et les finissent à la fin du septième jour.

Ainsi, ils font du premier jour le septième jour, après six jours de travail, et ils tranquilisent leur conscience par la pensée qu'ils gardent le septième jour. Mais par cette méthode, il est facile de faire n'importe de quel jour un septième jour. Mais Dieu a-t-il jamais autorisé cette manière de compter les jours? — Point du tout. Au contraire, nous avons des preuves décisives que Dieu lui-même a établi la semaine et qu'il a commandé à l'homme de garder le septième jour de chaque semaine comme le mémorial de son Créateur.

Le septième jour pendant lequel Dieu s'est reposé, suivit les six jours de la création. Quand Dieu se fut reposé ainsi, il sanctifia le septième jour en mémoire de son repos. C'est-à-dire qu'il ordonna que chaque septième jour à l'avenir serait sanctifié par le genre humain comme un jour sacré, en mémoire du Créateur. Cette ordonnance divisait tout le temps futur en semaines ou périodes de sept jours et fixait le dernier jour de chaque période comme Sabbat.

Le quatrième commandement constate ces choses exactement comme elles le sont dans Gen. 2: 2, 3. Voyez Ex. 20: 8-11. Et ainsi nous voyons que ce que Dieu a ordonné au commencement, Il l'estime digne d'avoir une place dans la loi morale. Aussi longtemps que la loi morale existera, aussi longtemps existe la déclaration expresse de sa volonté concernant le septième jour.

Mais il y a un autre fait dont il faudrait tenir compte. Un mois avant la proclamation de la loi, Dieu commença de nourrir le peuple d'Israël de manne. Il la fit tomber six jours, et la retint le septième jour; il fit cela chaque semaine pendant

quarante ans. Ex. 13. Il était impossible alors pour l'homme de dire que Dieu ne désignait pas un jour défini quand il parlait concernant le septième jour. Ainsi il n'était pas possible que l'on doutât du vrai septième jour. Et la vraie signification de la loi de Dieu étant ainsi fixée, personne ne présumera maintenant que la loi de Dieu signifie quelque autre chose, ou que le septième jour est seulement un jour sur sept; et qu'il n'est pas nécessaire que ce soit le dernier jour de la semaine. Dieu nous a donné la connaissance de sa volonté et notre plus grand bien se trouve toujours dans l'obéissance.

LA VÉRITÉ PRÉSENTE.

DEUXIÈME ARTICLE.

Plusieurs ne voient pas l'importance qu'il y a d'avancer dans la lumière progressive de la Parole de Dieu. Ils étudient les écrits et les systèmes théologiques d'hommes éminents qui ont vécu avant eux, et qui ont été fidèles à la lumière qui a lui dans leur sentier, mais ils ne s'occupent pas des vérités qui sont applicables de nos jours. C'est pourquoi Dieu ne peut pas les employer dans l'œuvre spéciale de notre temps. Il en était ainsi au temps de Christ, qui consacrait ceux qui s'opposaient à sa doctrine, parce qu'ils ne discernaient pas les signes du temps. Matth. 16 : 3. Jérusalem fut renversée parce que les Juifs ne connurent point le temps de leur visitation. Luc 19 : 41-44.

Ce qui précède nous prépare à considérer une autre vérité importante: Dieu révèle toujours ses vérités à son peuple au temps où elles sont dues. Ainsi Amos déclare: « Le Seigneur, l'Éternel, ne fera aucune chose qu'il n'ait révélée son secret aux prophètes, ses serviteurs. » Amos 3 : 7. Ce texte constate la grande vérité que nous nous efforçons de démontrer, à savoir, que Dieu ne laisse jamais son peuple dans les ténèbres à l'égard des événements importants qui le concernent. Avant que ces événements arrivent, ceux qui marchent avec Dieu en sont informés à l'avance afin qu'ils se préparent à les rencontrer. Considérons quelques exemples: Noé fut averti concernant le temps du déluge. Dieu lui dit que cet événement viendrait après cent vingt ans. Gen. 6 : 3. Un peu avant le déluge Dieu lui déclara le temps précis où le déluge commencerait. Gen. 7 : 4. « Car dans sept jours je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits. »

Le temps du séjour des enfants d'Israël en Egypte fut annoncé à Abraham. Gen. 15 : 13, 14. « Sache comme une chose certaine, » dit l'Éternel, « que ta postérité habitera quatre cents ans comme étrangère dans un pays qui ne lui appartiendra point, et après cela ils sortiront avec de grands biens. » Quand l'Éternel résolut de détruire Sodome, il dit: « Cacherai-je à Abraham ce que je m'en vais faire? » Ensuite il dit à Abraham ce qu'il était sur le point de faire. Lot aussi fut averti, et il sortit de la ville. Dieu, par le moyen de Joseph, révéla à Pharaon que sept années d'abondance et sept années de disette devaient venir sur l'Égypte. Gen. 41 : 26-30. Quand le temps de la délivrance des enfants d'Israël de leur servitude en Egypte approchait, Dieu suscita Moïse pour être leur libérateur. Moïse savait que le temps était venu, et que c'était lui dont Dieu devait se servir pour les délivrer; car nous lisons ainsi de lui: « Or, il croyait que ses frères comprendraient par là que Dieu les délivrerait par son moyen; mais ils ne le comprirent point. » Actes 7 : 25. Moïse le comprenait, quoique quelques-uns du peuple ne le comprenaient point. Le nombre d'années pendant lesquelles ils devaient être errants dans le désert fut prédit. Nom. 14 : 34. Les soixante et dix années de captivité en Babylone furent révélées au peuple juif: « Et tout ce pays sera un désert jusques à s'en étonner, et ces nations seront asservies au roi de Babylone soixante et dix ans. » Jér. 25 : 11. Même l'année de la première venue du Messie fut annoncée à l'avance. Dan. 9 : 25. « Tu sauras donc, et tu entendras, que depuis la sortie de la parole portant qu'on s'en retourne et qu'on rebâtisse Jérusalem, jusques au Christ le Conducteur, il y a sept semaines et soixante-deux semaines. » Les 1260 années de la suprématie papale furent prédites. Dan. 7 : 25.

Au temps de la première venue de Christ, Siméon avait été divinement averti qu'il ne mourrait que premièrement il n'eût vu le Christ du Seigneur. Anne, la prophétesse, ainsi que d'autres à Jérusalem, attendait alors la délivrance. Dieu suscita Jean-Baptiste pour être l'avant-

coureur de Christ et pour préparer un peuple pour sa venue. Et Jean-Baptiste ne savait-il pas que l'avènement du Messie était proche? Certainement, et il dit au peuple de croire en celui qui viendrait après lui. Sa mission n'était pas fondée sur une incertitude. Il savait définitivement ce qu'était son message et quelle était la prophétie qu'il accomplissait. Ainsi il est écrit: « Ils lui dirent donc: Qui es-tu? afin que nous donnions réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même? Il dit: Je suis la voix de celui qui crie dans le désert: Aplanissez le chemin du Seigneur, comme a dit Esaïe le prophète. » Jean 1 : 22, 23. Voici une prophétie qui avait été donnée des centaines d'années auparavant. Quand le temps convenable fut arrivé Jean fut suscité pour proclamer ce message, et il le proclama sachant et déclarant qu'il l'accomplissait.

Ainsi nous pourrions montrer que tous les grands événements qui ont été associés avec l'œuvre et le peuple de Dieu dans le passé, ont été annoncés à l'Église immédiatement avant qu'ils ont eu lieu. Quand on était arrivé à la génération qui devait en être témoin, Dieu suscitait des hommes pour en avertir le peuple. Les vrais serviteurs de Dieu qui étaient dans la lumière et qui marchaient avec Dieu, recevaient toujours des avertissements concernant ces événements, et ils étaient préparés quand ces événements avaient lieu. Et en même temps il y a toujours eu, une autre classe de personnes qui non seulement ont été opposées à ces événements, mais encore qui ont repoussé ceux qui les ont proclamés.

Maintenant nous demandons au lecteur: Si le déluge, la chute de Sodome, la sortie d'Égypte, la destruction de Ninive et le premier avènement de Christ, etc., furent révélés au peuple de Dieu et si des messages qui les concernaient furent proclamés à l'avance, est-il raisonnable de croire que le peuple de Dieu en ait connaissance et sans qu'il en soit averti à l'avance? Ces événements affectaient seulement ceux qui venaient au temps où ils ont eu lieu; et quelquefois ils n'affectaient qu'une partie de la génération qui vivait lors de leur accomplissement; et cependant le Seigneur les considérait, comme étant suffisamment importants pour être révélés à son peuple et à ceux qui désiraient en être avertis. Mais le jugement du grand jour, la venue de Christ comme Roi des rois et Seigneur des seigneurs, la résurrection des morts, la fin du monde et la consommation de toutes choses terrestres seront un événement infiniment plus important que tous les autres événements. Tous ceux qui ont vu, tant les vivants que les morts, prendront intérêt à ce grand événement. Devant cet événement terrible et imposant, tous les autres événements paraissent insignifiants. Serait-il donc raisonnable de croire qu'un tel événement viendra sur le peuple de Dieu et sur le monde, sans que les serviteurs de Dieu en aient été prévenus, et que le monde en ait été averti? La raison elle-même nous enseigne qu'il n'en sera pas ainsi. L'histoire concernant la conduite de Dieu envers son peuple dans le passé montre qu'il n'en sera pas ainsi; et outre cela, nous avons dans la parole de Dieu un grand nombre de témoignages qui déclarent que Dieu fera dans les derniers jours comme il a toujours fait dans le passé, c'est-à-dire qu'il instruira son peuple et avertira le monde. A l'appui de cette assertion, nous allons offrir quelques propositions qui sont très-claires et très-décisives.

D. M. CANRIGHT.

LEÇONS BIBLIQUES.

13^{ème} leçon. Genèse 21.

ISAAC ET ISMAËL.

Explications. Versets 1-7. L'Éternel avait dit à Abraham qu'il aurait un fils à une époque marquée, et la promesse eut son accomplissement. Sara eut un fils en sa vieillesse et Abraham le nomma Isaac et le circoncit le huitième jour. Verset 8. L'enfant avait atteint l'âge où on sévre les enfants dans ce pays-là, et selon la coutume, sans doute, Abraham fit un grand festin. Toute cette grande famille est dans la joie, mais quelqu'un vient la troubler. Verset 9. Sara s'aperçoit que le fils d'Agar se moque d'Isaac. La Parole de Dieu ne nous dit pas de quelle manière il se moque de son frère. La moquerie est un péché dont le chrétien doit se garder; la blessure qu'il fait se guérit difficilement. Versets 10-13. Ismaël avait environ dix-sept ans et il comprenait bien la portée de ses paroles et de ses actes. Aussi

en est-il puni. Sara dont l'orgueil maternel est blessé dans ce qu'elle a de plus cher, n'a point de repos qu'elle n'ait obtenu l'expulsion d'Ismaël et d'Agar.

Verset 14-16. Abraham est affligé du désordre amené ainsi dans sa famille, mais il doit céder car l'Éternel lui-même lui commande d'écouter Sara. Agar et Ismaël s'éloignent de cette famille où ils avaient tout en abondance. Ils s'égarèrent dans le désert et croient qu'ils devront mourir de soif comme cela arrive souvent à ceux qui traversent ces pays. Ismaël, quoique fort robuste, se couche sous un arbre, et s'attend à mourir. Sa mère s'éloigne de quelques pas pour ne pas être témoin de la mort de son fils.

Versets 17-19. Dans cette heure d'angoisses, ils prient tous deux et humilient leur cœur devant Celui qui a permis cette épreuve pour leur instruction. Malgré la culpabilité d'Ismaël, Dieu l'entend et l'axace en lui envoyant son ange pour le secourir.

Versets 20, 21. Dieu bénit Ismaël qui devient le père des Arabes qui peuplent encore aujourd'hui les lieux où s'était égarée la servante de Sara. Lisez Nomb. 23 : 19; Deut. 13 : 1-3; Psalme 107 : 4-6.

Reflexions. L'exemple de Sara chassant Agar et son fils nous montre l'influence souvent mauvaise de la prospérité qui endure le cœur au lieu de porter celui qui est l'objet des bénédictions divines à la bonté et au support. Quel scandale dans la famille du patriarcat! Abraham désirait la paix, mais sans l'intervention directe de l'Éternel, il n'aurait probablement pas pu se résoudre à accomplir un acte aussi sévère à l'égard d'Ismaël.

L'Éternel a permis cette dure épreuve pour humilier le cœur hantain d'Ismaël, et c'est ainsi que le Seigneur se sert de la souffrance pour nous amener à lui et nous abaisser à nos propres vices. L'épreuve est un feu qui détruit, si nous l'acceptons de notre Père céleste, beaucoup de racines de méchanceté dans nos cœurs. Mais Ismaël aurait pu éviter cette épreuve s'il se fut conduit avec sagesse; et remarquez qu'une grande partie de nos souffrances nous arrivent par notre faute. Sachez que votre péché vous trouvera, disant l'Éternel à son peuple. Prions le Seigneur de nous garder du péché et parlant ses épreuves qui en sont inmanquablement la suite.

14^{ème} leçon. Genèse 22.

SACRIFICE D'ISAAC.

Explications. Versets 1, 2. Il ne nous est pas dit l'époque où ce fait eut lieu; mais nous pouvons supposer qu'Isaac était déjà un jeune homme. Le sacrifice doit avoir lieu à Morija, sur les montagnes où s'éleva plus tard Jérusalem et à une distance de trois journées de marche; à 15 lieues de Beer-Sebah où demeurait Abraham.

Verset 3. Abraham ne dit probablement rien à Sara qui aurait pu l'arrêter ou lui faire différer le sacrifice. Le matin même il part, car Dieu l'a dit et Abraham n'a pas à consulter qui que ce soit quand l'Éternel a parlé. Il marche trois jours et voit la montagne du sacrifice.

Versets 4-10. Ils sont au pied de Morija et Abraham laisse ses deux serviteurs avec l'âne; il place le bois sur l'épaule de son fils déjà grand et fort et gravit la montagne. Isaac alors manifesta sa surprise: « Mon père, voici le feu et le bois; mais où est la bête pour l'holocauste? » — Dieu se pencha lui-même de la bête pour l'holocauste, répondit Abraham; et Isaac, en fils obéissant et confiant, continue tranquillement sa marche. Ils sont arrivés au lieu du sacrifice. Abraham prépare le bois et il doit enfin révéler à son fils la terrible vérité. Isaac, qui est pu résister au vieillard tremblant, ou du moins s'enfuir, se laisse lier et placer sur l'autel et il attend avec calme le coup fatal.

Versets 11-18. Mais l'Éternel n'a pas besoin du sang d'Isaac; le sacrifice de l'obéissance est consommé; l'ange de Dieu arrête le bras d'Abraham, et lui indique une bête pour le sacrifice.

Lisez Nomb. 23 : 19; Deut. 13 : 1-3; 1 Sam. 15 : 22; Hébr. 11 : 17-19; 1 Cor. 10 : 13; Jacq. 1 : 12 et 2 : 20-24.

Reflexions. Abraham, dans toute sa vie est aussi remarquable par son obéissance parfaite que par sa grande foi. L'Éternel lui demandait le plus grand sacrifice qui puisse être demandé à un homme, et un sacrifice qui annulait, semblait-il, toutes les promesses de l'Éternel. Abraham aurait pu se poser bien des questions à ce sujet; mais il ne veut pas douter de Dieu; il obéit sans raisonnement et sans prendre conseil de son amour paternel si péniblement affecté. Et ne semble-t-il pas que Dieu, en désignant le lieu du sacrifice, veut laisser au patriarcat le temps de faire

le sacrifice complet de son fils. Quelles douleurs durent déchirer le cœur d'Abraham pendant ce long voyage! Quelles angoisses il dut éprouver en plaçant son fils sur le bûcher! Quelle obéissance que celle du patriarcat! Ce sacrifice était opposé, en apparence, à sa raison, aux promesses et même à la gloire de l'Éternel dont le nom pourrait être en mépris dans le pays; et cependant Abraham obéit. C'est que la foi qui n'est pas agissante n'est pas la vraie foi, méfiez-vous en. Quand vous priez le matin demandant au Seigneur de vous garder d'un mauvais penchant, de la colère, par exemple, avez-vous la foi si quelques instants après, vous vous irritez de la plus petite contrariété, oubliant la présence de Dieu et le secours que vous lui avez demandé. Si la foi ne vous porte qu'à la connaissance, écoutez l'Écriture qui dit que les démons mêmes ont cette connaissance. Vous désirez vivre avec le Seigneur en éternité, alors, c'est ici-bas que vous devez commencer à demeurer avec Jésus, car nous nous relèverons le jour de la résurrection avec le même caractère que nous aurons à l'heure de notre mort. Vous serez mes amis, dit Jésus; si vous faites tout ce que je vous commande. L. A.

SUIVRE JÉSUS.

Adam devait vivre en la présence de Dieu. Héac marcha avec Dieu, et nous devons suivre Jésus; c'est là notre devoir comme chrétiens.

Souffrir ne suffit pas, il faut servir; si nous portons la croix, nous devons la porter en marchant sur les traces de celui qui le premier porta le fardeau de nos péchés, et il nous apprendra à porter notre fardeau. La charge que notre Maître nous impose, loin de ralentir nos progrès, les seconde.

Dans sa grâce, Dieu a fait de la souffrance un moyen par lequel nous sommes détachés du péché et préparés pour le ciel. « Nous portons toujours partout dans notre corps la mort du Seigneur Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre corps. » 2 Cor. 4 : 10. Le chemin de la croix, qui nous paraît si obscur, devient lumineux quand la foi l'éclaircit et quand Jésus est devenu notre vie et notre lumière. Suivre Jésus, c'est reconnaître les voies de la Providence à la clarté de sa Parole, et posséder son Esprit comme notre unique force. Pour reconnaître notre chemin quand plusieurs voies se présentent, nous n'avons qu'à nous demander quel est le chemin dans lequel nous suivons Christ. Suivons Jésus dans son activité infatigable et dans ses prières incessantes, dans son humilité et sa patience, dans sa douceur et son courage, dans ses souffrances, dans sa joie; au travers de toutes les humiliations de la croix, et bientôt dans les splendeurs de la gloire. « Si quelqu'un me sert, qu'il me suive; et où je serai, celui qui me sert y sera aussi. » Jean 12 : 26.

Récitez-vous devant la souffrance, quand Christ lui-même vous soulagera; devant le renoncement quand Jésus vous invite, vous appelle, vous sollicite à marcher avec lui? Ne voulez-vous point échanger votre péché contre la vie, votre impuissance contre la vertu du St-Esprit, l'angoisse contre la paix, la mort contre la vie, la grâce contre la condamnation? Il n'est point d'autre christianisme: Jésus et la croix. Le monde le sait bien; c'est pourquoi haïssant la croix, il hait et rejette Jésus. Les vrais chrétiens, parce qu'ils aiment Jésus, aiment et acceptent la croix. Si vous refusez la croix, vous ne pouvez accepter Jésus. Ceux qui entrent en communion avec Jésus crucifié, connaîtront seuls l'effluence vivifiante de Jésus ressuscité, et plus tard la félicité ineffable de Jésus glorifié.

Vous désirez son salut, mais vous redoutez son service! Vous n'avez pas compris que sa grâce, reçue dans votre cœur, vous ferait aimer sa volonté et la rendrait facile; qu'elle vous délivrera, non seulement de la condamnation, mais du péché, et d'abord de l'inclination qui vous y porte. Il vous fera marcher librement dans le chemin de la sainteté; la vie et la paix formeront l'atmosphère dans laquelle vous vivrez; vous connaîtrez la joie réelle, pure, inaltérable, profonde, éternelle que goûtent ceux qui vivent en harmonie avec Dieu. Trouveriez-vous un guide plus sage, plus puissant que Jésus? Un homme, semblable à vous, vous entraînerait dans ses mêmes péchés! Ou bien, aimez-vous mieux marcher seul; suivre les fantaisies de votre esprit, les désirs de votre cœur, les convoitises de votre chair; c'est là le chemin de la perdition, prenez-y garde. Elle paraît dure, dit l'auteur de l'Imitation, cette parole de Jésus: « Qu'il re-

nonce à soi-même, qu'il se charge chaque jour de sa croix, et qu'il me suive» (Luc. 9: 23); mais elle sera plus dure encore, cette autre parole: «Retirez-vous de moi, maudits! et allez dans le feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges.» Matth. 25: 41.

Venez, ôh! venez à Jésus, je vous en conjure; venez pendant qu'il en est encore temps; voici il vient bientôt; il reçoit tous ceux qui s'approchent de lui; fustiez-vous les plus souillés, les plus endurcis, les plus indifférents, même les plus frivoles, Jésus vous répondra. Ne différez point, il ne serait peut-être plus temps demain. Si vous craignez de lui être infidèle demain, sachez que Jésus est là, qu'il est fidèle et chaque jour il vous donnera la mesure de force qui vous est nécessaire. Prenez place, non-seulement parmi ceux qui se réclament de son nom, et qui marchent si souvent dans la voie large, mais parmi ceux qui suivent le chemin de la croix, de la sainteté, du bonheur et du ciel.

La lutte ne sera pas longue; voici Christ va venir sur les nuées du ciel; il rassemblera ses élus des quatre vents des cieux, et toutes choses vieilles seront passées. «Ils seront son peuple, et Dieu sera lui-même leur Dieu, et il sera avec eux. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni travail; car ce qui était auparavant sera passé.» Apoc. 21: 3, 4. (Extrait.) T. M.

LE NÉPHALISME ET LES PASTEURS.

Πάντων δὲ τῶν τέλος ἤγγιξε. σωφρονήσατε οὖν καὶ νηφάτε εἰς τὰς Προσευχὰς. 1 Pierre 4: 7.

Nos lecteurs, par suite de nombreux écrits parus dans la presse de la Suisse et dans celle de la France, savent, au moins depuis quatre ans, que l'alcool n'est pas une nourriture; qu'il est certainement de trop dans nos boissons ordinaires; qu'il est prouvé que, hors certains cas assez rares, c'est un ingrédient plus souvent nuisible qu'il n'est un remède dans les maladies du genre humain.

Nos abonnés savent aussi que le Néphalisme améliore la santé physique, morale et religieuse de ses fidèles. Ils savent, enfin, qu'il n'y a d'autre moyen pour ne pas s'enivrer que de ne jamais boire ce qui peut causer l'ivresse.

Ces faits étant maintenant généralement connus, ainsi que les preuves et arguments qui s'y rattachent, nous traiterons la question au point de vue indiqué par notre titre. Nous le ferons avec tous les égards nécessaires et, bien entendu, sans aucune personnalité.

S'il est, entre les hommes, des personnes qui, en raison de leur profession, soient tout spécialement appelées — Dieu aidant par sa grâce — à se préserver par tous les moyens possibles, «des souillures du monde», afin que leur religion, «soit pure et sans tache devant Dieu notre Père» (Jacq. 1: 27), ce sont certainement les pasteurs, les ministres, et avec eux, les proposant, les diacres et quiconque est revêtu dans l'Eglise d'une autorité, d'une fonction, d'une responsabilité plus grande que celle des simples chrétiens.

La nature religieuse, morale, intellectuelle des pasteurs et ministres du Saint-Evangile, quelle que soit la nuance chrétienne à laquelle ils appartiennent, ne doit être attaquée ni dans sa force initiale ni dans sa puissance de développement par des actes sensuels. Chargés qu'ils sont du salut des âmes, les pasteurs doivent, tout spécialement veiller à ne point laisser prendre à la chair la domination sur l'esprit, ce qui serait un mal pour le moins aussi grand que d'avoir «l'esprit plein de courage» et la «chair faible» (Marc 14: 38). Les pasteurs, les ministres ne trouveront-ils pas pour eux-mêmes de salutaires avertissements dans la nombreuse série des textes de la Bible en faveur du Néphalisme; doctrine qui n'est autre que l'une des injonctions les plus répétées des Saintes-Ecritures, savoir: la sobriété parfaite? Ceux qui sont chargés de «pâtrer les brebis du Christ» (Jean 21: 17) ne trouveront-ils rien qui les regarde dans la collection de textes sacrés présentée dans «Les Signes des Temps», numéro d'octobre, page 27, sous le titre «La Bible et le Néphalisme», et tout spécialement dans le passage où ceux qui ont été faits rois et prêtres en Dieu reçoivent l'ordre de ne boire ni vin, ni aucune liqueur enivrante; les prêtres, afin qu'ils puissent toujours distinguer le sacré du profane, le pur de l'impur et pour être en état d'enseigner toutes les lois que le Seigneur a données?»

(Lév. 10: 10, 11). Et ces personnes ne l'y verront-ils pas d'autant mieux que les boissons fermentées et distillées des pasteurs et ministres de nos jours sont infiniment plus dangereuses que les vins doux fermentés, mixtionnés, extraits du raisin, des figues; des dattes et que les autres breuvages des prêtres et lévites des temps mosaïques, y compris même la fameuse bière d'Egypte, dont les auteurs de la version grecque dite des Septante traduisent le nom par une épithète significative, celle d'enivrante; bière dont Xénophon disait qu'elle causait de sévères céphalalgies?

Si nous considérons le caractère de l'Ἐπισκοπος, tel que l'a décrit Saint Paul dans ses Epîtres à Tite et à Timothée, — est-ce que les qualités dont ce caractère se compose ne s'accordent pas avec la manière de voir ci-dessus exprimée? L'évêque, c'est-à-dire le pasteur, comme inspecteur, surveillant, gardien du troupeau doit être «propre à enseigner» (διδασκῆυον), «toutes les lois que le Seigneur a données». Le pasteur doit être «modéré» (ἐπιεικῆ); être celui qui cède, à qui l'on cède aisément; être supportable, doux, convenable, indulgent, modeste, discret, réglé dans ses mœurs; car tel est le sens d'ἐπιεικῆς. Le pasteur doit être «ennemi des querelles» (μηφιλήρων). Il ne doit point être celui qui frappe, qui aime à frapper, à se battre, ni même être enclin à donner des coups de langue, à médire. Ce μηφιλήρων est renforcé d'un ἄκρατον, afin que le pasteur comprenne bien que non seulement il ne doit point frapper, mais qu'il ne doit point combattre; qu'il lui faut être hors de tout doute, de tout soupçon, de toute contestation. Le pasteur ne doit point être «colère» (μη θυγῆλον). Il ne lui est pas permis d'être irascible, malin, enclin à la véhémence, emporté, irrité. Le pasteur doit être «sobre» (νηφάρον), c'est-à-dire: il doit avoir le cœur sain. Il doit être sage, prudent, pudique et chaste. Le pasteur doit ne pas être «adonné au vin» (μη πόρονον); il ne doit être ni aviné, ni ivre, ni ivrogne; car, il doit craindre ce qui se dit et se fait dans le vin. Le pasteur doit être tempérament «équilibré», ce qui implique qu'il doit être content, maître de soi, ferme et puissant. Enfin, le pasteur doit être «vigilant» (νηφάρον), ce qui signifie, d'après le sens principal et positif du mot grec, qu'il ne doit pas boire de vin, d'enivrants; qu'il doit être attentif et réfléchi et posséder toutes les qualités contenues dans la pleine signification des adjectifs grecs énumérés précédemment; car ce νηφάλιον veut certainement dire: sobriété, réflexion, sagesse et celle-ci suppose toute la science de la vie, «toutes les lois» apprises, et «à enseigner que le Seigneur a données». Il est donc assez naturel de conclure que le pasteur, le ministre et tous ceux ayant fonction dans l'Eglise doivent, en ceci comme en toutes choses, se conformer aux préceptes de l'Ecriture Sainte: se faire néphalistes, s'ils ne le sont pas; continuer de l'être, s'ils le sont déjà. Telle est l'injonction de Saint Paul. Elle continue celle donnée par l'Eternel à Aaron et à ses fils dans le Lévitique (10: 10, 11).

Si l'apôtre des Gentils avait désiré qu'on bût des enivrants et n'eût tout simplement voulu qu'empêcher l'excès dans l'usage, l'abus; — est-ce que les mots μη πόρονον, ἀσώφρονα et ἐγκρατῆ n'y eussent pas amplement suffi? A quoi bon alors, avoir ajouté νηφάλιον dans un sens purement figuré? Tous, nous savons qu'il n'y a point dans la parole de Dieu de mots superflus ou n'exprimant pas exactement ce que l'écrivain inspiré a voulu dire. Ce passage a donc pour but réel d'enseigner la sobriété absolue, la domination de soi, la modération, la fermeté (ἐγκρατεία); le passage commence avec deux injonctions destinées à protéger le pasteur chrétien contre deux puissantes convoitises de la chair — «être l'époux d'une seule femme et νηφάλιον» —; et part ensuite de ces points principaux pour spécifier les vertus actives et passives, qui paraissent, à Saint Paul, les plus particulièrement nécessaires à ceux pour lesquels il écrit.

Que l'on adopte la signification littérale, laquelle conseille ce qu'on nomme le Néphalisme, cette signification ne s'adapte-t-elle pas parfaitement à tout ce qui précède, à tout ce qui se lit dans l'Ecriture? Nous savons par l'expérience et l'observation, que la pratique du néphalisme est d'un grand secours pour arriver à posséder les autres vertus chrétiennes. L'intelligence du pasteur n'étant alors ni obscurcie, ni estropiée; ni fâcheusement influencée par l'effet des liquides fermentés et distillés, est, par cela même, beaucoup mieux en état, en tant qu'il est possible à un esprit fini de comprendre l'esprit infini, de saisir les vérités de l'Evangile —

«toutes les lois que le Seigneur a données.» De cette façon, l'intelligence du ministre de Jésus-Christ devient «propre à enseigner». Sa nature morale n'étant ni égarée, ni endommagée par l'action alcoolique, elle est plus à même de distinguer «entre le sacré et le profane, entre le pur et l'impur», et ce qui touche à l'enseignement de soi et des autres. Sa nature religieuse ne renonçant pas de ce côté la moindre opposition, le pasteur sera mieux préparé pour une vie pure, calme, intime, sous l'œil de Dieu. Le pasteur sera ainsi prêt, en tout temps, pour son œuvre quotidienne, laquelle a tant besoin de spiritualité, soit qu'il y travaille dans le recueillement de son cabinet d'études, soit qu'il en accomplisse la tâche au milieu de son troupeau; jamais son esprit ne sera en défaut par suite de n'avoir point été «sobre». Son intelligence sera plus à l'aise, plus lucide, plus susceptible de travail. Le pasteur, rempli pour lui-même de l'espoir du salut; ayant conscience d'un effort honnête, et tout d'abnégation pour le salut des autres; ayant aussi la certitude que la prédication contre l'intempérance ébriétaire a d'autant plus d'effet que le prédicateur pratique ce qu'il prêche; le pasteur, dans ces conditions, aura la haute satisfaction d'apprendre que dans ce cas-là, comme dans tous les autres où il faut donner l'exemple, les hommes, fussent-ils des ivrognes, ont infiniment plus de disposition à suivre l'homme de Dieu, qui leur dit: «Venez et soyons sobres ensemble», qu'à obéir à celui qui leur crie: «Allez et soyez sobres sans moi.»

Et quel doit être donc l'exemple donné, en ceci, par le pasteur, par le ministre? Sera-ce l'exemple de la modération dans l'usage? — Sera-ce celui de l'abstinence totale de toutes les boissons, voire même de toutes les substances pouvant produire l'ivresse (comme le tabac, l'opium, etc.)?

Les pasteurs, les ministres doivent, certainement, donner l'exemple de l'abstinence totale; car, 1° Leur santé personnelle; la santé de tous ceux qui se feront néphalistes, s'en améliorera rapidement et par suite, la puissance des facultés intellectuelles; 2° parce que la sobriété du pasteur est en danger: il peut tomber dans l'ivresse; 3° parce que, si, parmi ceux qui forment le cercle de sa famille, de ses amis, il n'est, à présent, personne qui se soit trouvé en état d'ébriété, il n'est personne, non plus, qui, buvant, même accidentellement, un breuvage enivrant, ne s'expose à l'ivresse, à l'ivrognerie; 4° parce que l'exemple, donné par l'homme chargé d'enseigner toutes les lois que le Seigneur a données, sera, certes, selon sa conduite la cause du salut ou de la perte de quelque âme de sa congrégation, de son troupeau; de quelqu'un qui peut-être n'aura fait qu'entendre parler de ce que le pasteur aura dit ou fait; 5° parce que, évidemment, c'est une pratique scripturaire. De Moïse à Jésus-Christ, des apôtres à leurs successeurs, qu'on soit prêtre ou lévite, évêque, pasteur ou ministre, proposant, diacre ou diaconesse, l'injonction a été transmise. Chacun d'entre eux qui parient au nom du Seigneur, est donc tenu à la sobriété parfaite, dont l'une des branches principales est le Néphalisme. Le miracle de Gana, le dernier souper du Seigneur ne sont pas des objections pour les chrétiens buveurs d'eau; ils sont plutôt des encouragements à continuer leur abstinence. Si, d'ailleurs, les circonstances le permettent et qu'il y ait besoin d'explications, nous les donnerons ici (Deus volente) avec plaisir.

Consultons quelques passages et méditons-les. «Jésus qui nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang et qui nous a faits rois et sacrificateurs de Dieu, son Père» (Rév. 1: 5, 6), veut que nous «soyons» — comme des pierres vives, nous en — lions dans la structure de l'édifice, pour «être une maison spirituelle, une race de saints sacrificateurs, pour offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu, par Jésus-Christ» (1 Pierre 2: 5). «Offrons nos corps comme une victime vivante; sainte, qui lui soit agréable, ce qui est le service raisonnable que nous lui devons» (Rom. 12: 1). «Etant une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis... Je vous exhorte, mes bien-aimés, continue l'apôtre, à vous abstenir, comme «étrangers et voyageurs, des passions de la chair, qui font la guerre à l'âme» (1 Pierre 2: 9 et 11). «Abstenez-vous des «excès du vin» (ονοργησιας), des «débauches (ζυμοισ), et des «boissons» (πότοις). «Au reste, la fin de toutes choses est proche; c'est pourquoi soyez sobres» (σωφρονήσατε), et veillez» (νηφάτε, littéralement, ne buvez pas de

vin, ne vous enivrez pas) dans la prière» (1 Pierre 4: 3 et 7). «Ne nous endormons point comme font les autres hommes; mais veillons et soyons sobres» — car, ceux qui dorment, dorment la nuit, et ceux qui s'enivrent, s'enivrent la nuit, mais, nous qui sommes enfants du jour, soyons sobres» Νηφάτε: (1 Thess. 5: 6, 8).

Ainsi pour le bien de la Suisse, de la France; de notre chère Europe et de toute la famille humaine, nous ne pouvons que souhaiter, en ce moment, que tout pasteur, imitant en cela les frères en Christ d'Amérique et d'Angleterre, prenne désormais, s'il ne les a déjà pris, ces mots de Saint Pierre ΝΗΨΑΤΕ, ΓΡΗΓΟΡΗΣΑΤΕ, pour devise (1 Pierre 5: 8). Ces mots, traduits au positif, résument tous les commandements, toutes les injonctions de l'Ecriture sur le Néphalisme. Si notre souhait se réalisait, même en partie, combien nous aurions à rendre grâces à Dieu!

M. DE COLLEVILLE.
26 sept. 1876, Chatham Place.

L'AMOUR.

L'amour de Dieu pour l'homme est infini. Il est au-dessus de toute connaissance et de toutes les expressions de l'éternité. Dieu est charité et nous avons l'exemple de son amour pour l'homme: Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3: 16; 1 Jean 4: 16. Ce que la loi de Dieu exige principalement, c'est la charité. Deut. 6: 3; Matth. 22: 37, 38; 1 Tim. 1: 5. L'amour est le principe de toute grâce évangélique: il les résume toutes. 1 Cor. 13; Col. 3: 14; 2 Pier. 1: 5-7. La loi exige que l'homme aime Dieu de toute sa force; et ce que la loi exige, l'Evangile par le pouvoir qu'il a de pardonner et de convertir rend l'homme capable de l'accomplir. Rom. 8: 3, 5.

Satan ne peut nier l'existence de cette excellente grâce chrétienne, qui est également exigée par la loi et par l'Evangile. Mais il peut en donner une idée fautive sur son caractère et il fait cela pour ruiner des multitudes. Il fait croire à l'homme que l'amour de Dieu est seulement une simple émotion du cœur, sans rapport nécessaire avec nos actions. Il fait penser que l'amour et l'obéissance ne sont pas du tout des choses inséparables. Il enseigne même que l'amour de Dieu rend l'obéissance inutile. Il insinue aux hommes que Dieu comme un père aimant n'est pas du tout mécontent des transgressions de ses chers enfants, et qu'en voyant leur cœur rempli d'amour, il excuse avec tendresse les transgressions de tels enfants. Ils sont si exaltés par leurs faveurs qu'ils ne prennent pas garde à leurs désobéissances commises à bonne intention. Le plus élevé de tous les êtres a pu penser ainsi quand il osa transgresser la loi de Dieu, mais il trouva que cette seule transgression lui coûta le ciel. Adam et Eve ont fait la même expérience et perdirent le paradis. L'amour n'approuve jamais la désobéissance; en effet, l'amour cesse quand le cœur est décidé à désobéir. Mais il n'est pas nécessaire pour nous d'hésiter concernant la nature de cet amour, Christ nous enseigne la manière de montrer notre amour pour lui. Nous devons le faire de la même manière qu'il nous a montrés son amour pour son père; il dit: «Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez en mon amour, comme j'ai gardé les commandements de mon père, et je demeure en son amour.» Jean 15: 10. L'apôtre Jean a défini l'amour dans des paroles très-simples: «Car c'est en ceci que consiste notre amour pour Dieu: que nous gardions ses commandements; et ses commandements ne sont point pénibles.» 1 Jean 5: 3. Un tel amour accompli la loi de Dieu. Rom. 13: 10. Mais l'amour que Satan approuve permet aux hommes de violer les commandements de Dieu, et il leur promet le ciel dans leurs transgressions. L'amour qui rend pour nous impossible l'idée de désobéir sciemment et l'amour qui nous autorise à désobéir sont deux qualités entièrement différentes. Que personne ne se séduise soi-même. J. N. A.

PENSÉES.

L'homme espère devenir vieux et craindre la vieillesse; c'est-à-dire qu'il aime la vie et fuit la mort.

La plus grande vertu de l'amitié ne consiste pas à montrer nos fautes à notre ami, mais à lui montrer les siennes.

